BR45 .C28 v.20
GTU
Pommier, Jean, 1893-1973
Deux etudes sur Jouffroy et
son temps,

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Graduate Theological Union

https://archive.org/details/deuxtudessurjouf20unse

DEUX ETUDES

SUR

JOUFFROY ET SON TEMPS

DU MÊME AUTEUR

RENAN, d'après des documents inédits, 1923 (Perrin, éditeur) *(Ouvrage couronné par l'Académie française.)*

LA PENSÉE RELIGIEUSE DE RENAN, 1925 (Rieder et Cie, éditeurs)

RENAN ET STRASBOURG, 1926 (F. Alcan, éditeur).

Cahiers de la Revue d'histoire et de philosophie religieuses publiés par la Faculté de Théologie protestante de l'Université de Strasbourg

N° 20

DEUX ETUDES

SUR

JOUFFROY ET SON TEMPS

PAR

JEAN POMMIER

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

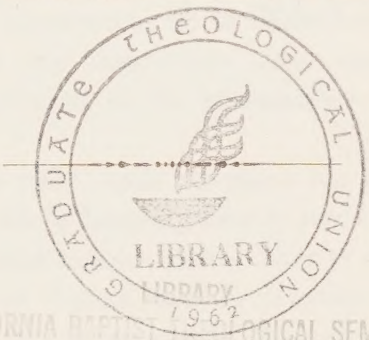

CALIFORNIA BAPTIST THEOLOGICAL SEMINARY
Seminary Knolls
Covina, California

PARIS
LIBRAIRIE FELIX ALCAN
108, Boulevard St. Germain
1930

BR
45
C28
v.20

A Henri Girard

Son ami
J. P.

96-B4284 mb

AVANT-PROPOS.

Les deux études qui forment ce Cahier ont paru en 1928, l'une dans la *Revue des Cours et Conférences* (30 juin, 15 et 30 juillet), l'autre dans la *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses* (mai-juin). En les recueillant, j'y ai apporté peu de changements. J'ai laissé tel quel le récit des derniers jours de Jouffroy, bien que je me demande si la visite de Guizot a été aussi tardive que le rapporte Doudan. De légères corrections, quelques transpositions, l'addition d'une bibliographie, c'est à peu près tout ce qui distingue cette publication des articles primitifs.

Comme dans la *Revue des Cours*, des astérisques désignent les sources manuscrites auxquelles j'ai puisé, à savoir la Correspondance de Charles Weiss (1779-1865) et son *Journal*. M. Georges Gazier, Conservateur de la Bibliothèque de Besançon, les avait mises à ma disposition, avec une parfaite bonne grâce. Qu'il me permette de lui en exprimer ma sincère reconnaissance.

Depuis juillet 1928, trois ouvrages ont paru, que je dois mentionner. L'un est le *Laromiguière et son école de* P. Alfaric (1). On y trouvera une histoire alerte, claire et sûre de la Philosophie universitaire en France dans la première moitié du XIXe siècle. L'autre est le volume que V. Giraud a intitulé *Portraits d'âmes* (2); il contient un article de vulgarisation sur Jouffroy, «âme romantique». Enfin une étude de L. Sorrento, au t. II des *Mélanges Baldensperger* (3), a rapproché Jouffroy et Leopardi.

* * *

(1) Paris, les Belles Lettres, 1929.
(2) Firmin-Didot et Cie, 1929. Cf. pp. 70-90.
(3) H. Champion, 1930, II, 255 *et seq.*

42042

On signale depuis quelque temps le nombre relativement élevé des ouvrages qui s'écrivent sur la *jeunesse* des grands hommes. Ce Cahier échappe à cette mode. J'y raconte la fin de Jouffroy et le début de sa vie posthume ; mon héros ne m'intéresse qu'à la veille et au lendemain de sa mort. Excès pire, mais qui repose de l'autre.

Jouffroy ne paraît guère vivant aujourd'hui, et l'on se figure mal qu'il ait jamais pu passionner l'opinion. Pourtant, une de ses oeuvres a donné lieu à un scandale littéraire, qui tient sa place entre l'affaire des *Mémoires* de Byron (1830-1832), et celle des papiers de P. J. Proudhon (1865). On verra dans la seconde Étude, comment la chose s'est passée.

La première jette un certain jour sur le rôle politique du philosophe. Je n'en veux retenir ici que sa conception d'une «fédération européenne» : elle ne lui était pas personnelle, mais elle suscitait déjà d'ardentes protestations (1). Le Régime de Juillet ne pouvait pas faire la guerre, sans s'exposer, pensait-il, à une révolution. Néanmoins, il devait sortir de son isolement. Une place dans le «concert européen» le réhabilitait : aussi tous ses vœux y tendaient-ils.

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui, que les calculs politiques exploitent ce rêve de paix qui hante l'espèce humaine. Maintenant il ne s'agit plus d'une opération dynastique, mais d'un «système de défense intercapitaliste», comme le notait récemment un de nos plus intelligents parlementaires. Jouffroy y aurait pareillement collaboré : cet universitaire n'eût pas été déplacé dans notre République.

Je m'arrête, car le parallèle que j'entrevois messiérait à la gravité de l'Histoire (2). Cependant, puisque j'emprunte à celle-ci des précédents qui répondent à nos préoccupations, je citerai encore ces paroles où un sévère logicien, il y a plus d'un siècle, a enfermé la condamnation de Genève :

---

(1) Cf. *infra*, pp. 31-32.
(2) On peut le lire dans *La Lumière* du 16 novembre 1929, p. 5.

«Ceux qui ont voulu établir un tribunal pour juger les querelles des nations, et établir ainsi entr'elles une paix perpétuelle, ont proposé une chose contre nature ; car un tribunal suppose une force supérieure à celle des parties, qui puisse les soumettre au jugement prononcé contre elles, et ce tribunal composé de nations n'aurait aucune force contre les nations. Ce serait [une] constitution forte contre les faibles, et faible contre les forts»(1).

A quoi l'on peut répliquer que l'homme a «contrarié la nature» physique, au point de circuler dans les airs, ce qui n'eût pas peu surpris le philosophe cévenol ; et que ce serait bien étrange, qu'il ne pût rien sur la nature sociale, son domaine et son oeuvre.

---

(1) Bonald, *Législation primitive*, 3e éd., revue et corrigée, t. II, Paris, A. Le Clère, 1829, p. 113.

LA FIN D'UN PENSEUR

(1838-1842)

«On ne sait pas bien l'histoire de notre école éclectique moderne. Ces hommes que de loin on se figure si unis ne l'étaient pas autant qu'on le pense.» Ainsi s'exprimera Sainte-Beuve sous l'Empire, alors qu'une commune défaite avait rapproché les «officiels» du régime précédent. Et il rappellera cette boutade de Cousin : «J'ai fait quelques ouvrages, mais ce que j'ai peut-être fait de mieux, c'est encore Jouffroy, qui est presque un homme.» (1) Ce compliment à l'emporte-pièce — décerné, semble-t-il, vers 1835 — n'a pas dû raviver l'amitié du disciple pour son maître. Celle-ci subit bien des vicissitudes, ce qui est presque inévitable quand la Philosophie, l'Université et la Politique offrent tant d'occasions de s'approcher et de s'opposer.

I. LA PHILOSOPHIE ET L'UNIVERSITÉ.

A la mort de Laromiguière (1837), Jouffroy était professeur de Philosophie grecque et latine au Collège de France, et professeur adjoint d'Histoire de la Philosophie moderne à la Faculté des Lettres. Il hérita la succession universitaire du défunt : la Conservation de la Bibliothèque de l'Université (25 août) et la chaire de Philosophie à la Faculté des Lettres (28 novembre). Certains journaux le représentaient comme «un accapareur de places» (2) : il y en avait beaucoup alors, et même de plus scan-

(1) *Causeries du Lundi*, t. VIII, pp. 297-298, 298 n. 1
(2) *Lettre à Ch. Weiss, 1838.

daleux que lui. Il donna sa démission de professeur au Collège (1), ne voulant pas, écrit-il à Weiss, garder deux fonctions qu'il ne pouvait remplir (2).

De son enseignement en 1837-1838, on se fera une idée en parcourant les comptes-rendus que le *Journal de l'Instruction publique* inséra alors (3). A la fin de 1838, Jouffroy commença à peine la nouvelle année scolaire : un arrêté du 21 décembre l'autorisait à prendre pour suppléant Ad. Garnier. Il ne devait plus enseigner.

On explique en général cette retraite par le mauvais état de sa santé. Elle était présentée, dans les journaux que Weiss lisait à Besançon, comme la suite d'une «grave indisposition» ressentie par le professeur après une de ses leçons (4). En réalité ce n'était guère qu'un prétexte. Weiss ne s'alarmait pas, sachant que l'intention de son ami «était de se donner un suppléant à l'exemple de tous ses collègues, dont aucun ne professe la partie dont il est.... chargé» (4). Le principal intéressé, d'ailleurs, l'informait en ces termes : «Ce froid me fait souffrir. J'ai pris un suppléant par précaution» (5). Et il profitait de sa liberté pour faire de la politique active, ce qui est bien aussi fatigant pour un poitrinaire qu'un Cours d'enseignement supérieur.

Quinze mois après, Cousin, devenu ministre, dut lui ouvrir le Conseil royal (l'ordonnance de nomination est du 3 mars 1840, surlendemain de la constitution du cabinet Thiers ; Weiss en est avisé le 6). Jouffroy obtenait ainsi la haute main sur l'enseignement philosophique. Il présidait successivement, à la fin de juillet, la correction des compositions de philosophie, à la fin d'août le concours d'Agrégation pour les Collèges (son Rapport, en 1840, est du 1er septembre) ; à la fin de septembre le concours d'Agrégation pour les Facultés (6).

(1) *Le Journal général de l'Instruction publique* l'annonce le 30 novembre. C'est Barthélemy-Saint-Hilaire qui le remplaça.
(2) * L. à Weiss, 1838.
(3) Cf. numéros des 3 janvier, 13, 21 février 1838.
(4) *Journal* de Weiss, 19 décembre 1838.
(5) * Autre lettre à Weiss.
(6) *L. à Weiss, 12 juillet 1840.

Qu'on se représente le dépit de Cousin, quand, après son court passage au pouvoir, il se retrouva hors de l'enceinte. Eh quoi ! cette présidence, un autre l'assumait, en 1840 ! et quel autre ! Un zélé serviteur de l'équipe ministérielle qui venait de remplacer celle de Thiers. Certes, Cousin devait se demander jusqu'à quand durerait cette situation. Et peut-être, sous ce rapport, n'en voudra-t-il pas beaucoup à la mort quand, selon son expression, elle «lui renverra à lui-même la mission qu'il avait confiée» à Jouffroy (1). Dans la joie de retrouver son ancien poste, il écrira à Bersot : «Tout le monde travaille, depuis que je suis rentré au Conseil» (2), ce qui n'était pas très délicat à l'endroit de la mémoire de son prédécesseur.

S'il avait tant souffert de n'être plus en place, c'est,entre autres raisons, à cause des changements introduits dans son «régiment»(une circulaire de son remplaçant l'aurait spécialement mécontenté),d'autant plus que le «régiment» se prêtait à cette nouvelle influence. Du moins J.Simon l'assure, en ajoutant qu'après la mort de Jouffroy et la rentrée de Cousin au Conseil, on avait été partagé, dans les collèges français (3). Il est difficile aujourd'hui d'évaluer l'étendue des deux camps.Toutefois ils existaient, et Simon n'aura pas été très exact, en disant que Jouffroy, qui comptait dans l'Université presque autant d'amis que Cousin, n'y avait pas d'ennemis. Un professeur comme Jacques — qui en voulait peut-être personnellement à Jouffroy (4) — n'était pas, semble-t-il, sans animosité contre le chef de l'«école psychologique». Le ton d'une phrase comme celle-ci, tirée d'un article de 1845, en dit long à cet égard : «Quant aux amis de Jouffroy, et à ceux de la philosophie à laquelle il a attaché son nom, nous leur rappellerons qu'une école est autre chose qu'une coterie» (5).

(1) V. Cousin, *Fragments littéraires*, 1843, p. 92.
(2) Lettre du 16 janvier 1843 (F. Hémon, *Bersot et ses amis*, 1911, in-16°, p. 60).
(3) *Victor Cousin*, pp. 110-111.
(4) Jouffroy présidait, en 1840, le jury d'Agrégation qui l'avait ajourné.
(5) Art. de Jacques, dans la *Revue Nouvelle* de mars 1845 (II, p. 56).

Quel était donc, dans l'enseignement universitaire, le rôle de Jouffroy? On s'en fait une idée d'après son Rapport du 30 septembre 1840 sur le Concours pour trois places d'Agrégés de Philosophie près la Faculté des lettres de Paris (1). Non seulement il orientait l'examen historique des systèmes vers ceux qu'on avait «le moins étudiés depuis dix ans», mais surtout il déclarait urgent de fortifier les«études psychologiques», dont «l'affaiblissement», «le relâchement», écrivait-il à deux reprises, l'avaient frappé à l'occasion de la Composition dogmatique.Le sujet même de celle-ci, choisi sans doute par Jouffroy : «Histoire psychologique de l'idée d'espace et des principales notions qui pénètrent avec elle dans l'esprit. Examen critique de cette idée et de ces notions, et discussion de leur valeur objective», était peu dans la veine de Cousin, qui, toujours selon Simon (2), voyait ses troupes «tourner le dos aux Éléates et à l'école d'Alexandrie», et se donner «toutes à la psychologie».

Ce n'était là qu'un signe de la différence foncière qui séparait les deux philosophes. Jouffroy, resté beaucoup plus proche des Écossais, semblait sceptique, tant sa méthode était prudente, et sur plus d'un point cette apparence n'était pas trompeuse. A ses yeux, Cousin n'avait que «traversé et bientôt quitté, pour se livrer à des excursions historiques en tous sens», cette science dont il prétendait, lui, «avoir organisé avec exactitude la partie centrale (3)».... Et dans l'*Introduction* mise à sa Traduction de Reid, il avait, non sans quelque ironie, compté son ancien maître parmi les chercheurs d'absolu (4). Aussi l'ancien maître de gémir sur la «fâcheuse tendance au scepticisme» de cet écrit (5). Quand il parlera sur la tombe de Jouffroy, il ne se tiendra pas de

(1) *Journal Général de l'Instruction Publique,* 10 octobre 1840.
(2) *Op. cit.,* p. 110.
(3) Sainte-Beuve, *op. cit.,* p. 305.
(4) P. Janet, *Victor Cousin et son oeuvre,* Paris, C. Lévy, 1885, p. 101 et n. 1.
(5) Lettre à Hamilton du 30 juillet 1838, dans *J. Barthélemy-Saint-Hilaire, M. Victor Cousin. Sa vie et sa correspondance,* t. III, p. 263. — Renan fera, en 1848, allusion aux circonstances où ce morceau avait été composé : il n'en dira rien de précis (*Journal de psychologie,* 15 avril 1923, p. 294). — Mignet, en 1853, s'exprimera en termes qui

lui en faire un reproche : «de peur de s'égarer, sur les pas même du génie, dans la haute métaphysique», le penseur disparu avait «un peu trop oublié les puissants instincts et le dogmatisme éternel de l'esprit humain» (1).

Ce désaccord ne surprendra pas quiconque a saisi le contraste des deux personnalités. Les contemporains en étaient frappés. Bersot évoquera encore, en 1880, à côté de la «physionomie de feu» de Cousin, «toujours en action», «la longue figure pâle, maladive, mélancolique» de Jouffroy (2). Ce serait un thème pour amateurs de parallèles, d'opposer la gesticulation un peu vulgaire de l'enfant de Paris à l'aristocratique réserve du montagnard jurassien, et «la surabondance de la vie animale» qui emportait l'un (3) au «trouble intérieur» (2) qu'on supposait chez l'autre. Qui voudrait aller plus au fond dirait avec Rémusat que le second «s'efforça de tout pénétrer», comme le premier «sut tout embrasser» ; la philosophie étant pour l'un «l'esprit humain s'étudiant lui-même», et pour l'autre «le génie de l'humanité étudié dans son histoire»(4). Et peut-être l'image de Jouffroy ne sortirait-elle pas intacte de cet exercice.

*
* *

Tout n'est pas dit sur lui, en effet, quand on l'a nommé d'après Taine (5) «l'homme intérieur». Non que cette définition ne corresponde à l'une de ses facultés maîtresses : lui-même l'a noté, «quand il revenait... au boire et au manger, il croyait sortir du monde des réalités et passer dans celui des illusions et des fantômes» (6) : tant son regard avait l'habitude d'être tourné en

rappellent Cousin sur cette Préface « un peu sceptique », et expliquera qu'elle avait été écrite dans « un accès de découragement ». (*Notice historique sur la vie et les travaux de M. Jouffroy*, Paris, Didot, 1853, p. 32).

(1) *Op. cit.*, p. 90.

(2) *Séances de l'Académie des Sciences morales*, p. 268.

(3) H. Taine, *Les Philosophes français du XIX^e siècle*, Paris, L. Hachette, 1857, p. 198.

(4) *Revue des Deux Mondes*, 1^er août 1844, pp. 432 et 429.

(5) *Op. cit.*, p. 200.

(6) Mignet, *op. cit.*, p. 12.

dedans ! De son côté, Dubois montre dans son ami un contemporain de René, d'Adolphe et d'Obermann, atteint comme eux par «la passion du retour perpétuel sur soi-même» (1). Sainte-Beuve aurait aimé que Jouffroy se soit détourné, pour se porter «sur un sujet qui eût du corps», «de cette contemplation absolue et un peu stérile où il s'est consumé» (2). Leroux dénonçait l'«abus de l'analyse» dont souffrait le philosophe, méconnaissant que «nous vivons seulement dans la relation avec l'Humanité et l'Univers» (3). Jacques enfin rappelait à l'endroit de Jouffroy cette comparaison de Bacon : Si l'âme s'enfermait dans la conscience, «semblable à l'araignée qui fait sa toile, elle tirerait d'elle comme des réseaux de doctrine, admirables par la finesse de la matière et la délicatesse de l'ouvrage, mais sans solidité ni usage»(4).

La concordance de ces témoignages est impressionnante, et nous ne songeons à récuser ni le littérateur, ni le mystique, ni le cousinien. Peut-être cependant conviendrait-il de faire la part des prédilections du premier, qui attendait toujours le portrait de George Sand que Jouffroy voulait écrire (5), et du dépit du second, et du rationalisme du troisième, pour qui «la psychologie subjective», en ôtant une fois de l'idée, l'être qu'elle ne pourra plus y réintroduire, pose l'idéalisme universel, et par voie de conséquence, le scepticisme. On aboutirait ainsi à mieux distinguer Jouffroy, d'Amiel.

Ce mélancolique, en effet, avait eu ses heures de gaîté et de malice franc-comtoise (6) et normalienne. Cet abstracteur avait goûté infiniment Walter Scott et écrit des comédies (7). Loin de n'étudier que «l'atlas intérieur», il savait se pencher sur les

(1) P. F. Dubois, *Cousin, Jouffroy, Damiron. Souvenirs*, p. 116.
(2) *Op. cit.*, p. 304.
(3) *Revue Indépendante*, t. V, p. 277.
(4) *Art. cit.*, p. 94.
(5) Sainte-Beuve en parle encore dans *La Revue en 1845* (*Revue des Deux Mondes*, Bruxelles, au Bureau de la Revue, etc., 1844, t. IV, p. 539).
(6) P. Poux, *Introduction* de son *Théodore Jouffroy* de la Bibliothèque romantique (1924), pp. XIV-XV et XXIII.
(7) *Ib.*, pp. XIV, XXV.

cartes de géographie. S'il avait peu d'attrait pour l'histoire de la philosophie, il aimait l'histoire générale : ne l'avait-il pas professée au Collège de France, quand il développait cette vue, que la civilisation méditerranéenne est destinée à embrasser le monde (1)? Il ne dédaignait point l'histoire locale : il avait conçu le dessein d'écrire la monographie de son pays natal, et même il en avait «exécuté quelques parties» (2).

Cette prédilection, loin de diminuer, n'aurait au contraire, si l'on en croit Tissot, fait que se confirmer avec l'âge (2). Toujours est-il que deux des dernières publications du philosophe ont trait à l'histoire contemporaine. Il avait inséré dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er juin 1838, un article sur *La Politique française en Afrique*, expression des idées émises par lui à l'Académie des sciences morales et politiques lors de la discussion du rapport de Blanqui sur l'Algérie (3). La rupture du traité de la Tafna lui donna l'idée de le tirer à part en 1840 (4) : c'était une suite à ses articles de 1830 parus dans *Le Globe* sur l'organisation de la puissance turque en Algérie. D'autre part, il s'occupait toujours d'une *Histoire de la Révolution grecque*. A la séance des cinq Académies, le 2 mai 1839, il communiquait un fragment de cette Histoire, sous le titre d'*Avant-scène du siège de Tripolitza* (5). Il y parlait de la manière dont l'insurrection grecque avait éclaté en 1821 comme d'une chose expliquée dans les «pages précédentes (6)». Le siège lui-même devait être l'objet d'une communication ultérieure (5), qui n'eut pas lieu.

Si l'on ajoute que Jouffroy donna à la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1839 une étude sur l'*Histoire de la Peinture en Italie* de Rosini, on ne pourra guère contester sa nature de po-

(1) Mignet, *op. cit.*, pp. 26-28.
(2) P. Poux, *op. cit.*, p. LXXIV. Cf. J. Tissot, *Théodore Jouffroy, sa vie et ses œuvres*, p. 18 et *infra*, p. 36.
(3) * D'après le Journal de *Weiss*, 13 janvier 1840.
(4) *Journal de la Librairie* du 18 janvier 1840; les *Débats* du 10 janvier l'annoncent comme venant de paraître; Weiss le consigne dans son journal le 3 février.
(5) *Mémoires de l'Académie des Sciences morales*, t. III, pp. CV et CIX.
(6) *Mémoires de l'Institut*, p. 40.

lygraphe. Dans ces conditions, ce n'est pas, semble-t-il, l'objet de ses études qui doit le caractériser. Ce sera plutôt sa méthode.

Aussi bien que dans ses Mémoires philosophiques, elle se laisse voir dans ses Rapports politiques, dans son article de 1838 sur l'Algérie, où il «déduit» ses principes «de ce qu'il y a d'invariable dans un pays» (1). Ici et là, même sûreté de main. Chez lui, on le sent, la conduite de la pensée était l'essentiel (2). Quand le sujet est suffisamment concret, le résultat est excellent. Mais quand il l'est moins ou qu'il ne l'est pas, quand Jouffroy prend les abstractions de sa langue psychologique pour des réalités (3), la merveilleuse machine fonctionne à vide. La navette marche, mais sans que le tisserand y ait mis du fil. «Je crois sentir chez lui, écrit Sainte-Beuve, à travers la limpidité de l'expression..., comme de l'élévation dans le vide». Et encore, à propos de Jouffroy professeur : «Cette lucidité.. qu'il aimait ne faisait souvent... qu'éclairer les cadres spacieux qu'il ne remplissait pas» (4).

C'est bien cela. Mais ce n'est pas tout. Dans deux pages de son dernier écrit *Sur les signes* (5), Jouffroy a consigné les principes qui l'expliquent le mieux : «Le plus grand charme, dit-il, est dans la recherche même, plutôt que dans le résultat» ; et encore : «Nous ne comprenons bien que ce que nous avons trouvé» (6). Qu'on y réfléchisse, et l'on comprendra comme ce philosophe, qui avait «perdu toute foi à l'instruction transmise» et réinventait chaque solution, était tout le contraire d'un éclectique.

Autant Cousin aimait à travailler sur les idées d'autrui, autant celui-ci les évitait. Il n'avait qu'une Bible, le livre intérieur. Et sa recherche y était toujours, si l'on ose le dire, de première main. Quant à son goût du préambule, il ne surprend pas chez un

(1) Tirage à part, p. 39.
(2) Cf. *Nouveaux mélanges philosophiques*, p. 364.
(3) Voir les pages où Taine (*op. cit.*, p. 216 *et seq.*) lui reproche d'avoir ignoré la vraie « analyse ».
(4) *Op. cit.*, pp. 303-304.
(5) *Nouveaux mélanges philosophiques*, pp. 365-366.
(6) Cette dernière idée remonte au temps d'Ecole normale (Cf. Taine, *op. cit.*, pp. 206-207).

homme qui regarde curieusement où mettre ses pas, mais ne lève pas la tête vers le but. «De longs exordes, encombrés de divisions et de subdivisions minutieuses, un examen circonstancié et incessant des questions préalables» (1); «l'effort de la recherche sensible» (2), «l'analyse pensée tout haut» (3), voilà ce qu'on se rappelait surtout de son enseignement.

Car, pour plus d'un, il était resté l'initiateur de la rue du Four, et l'on était tenté de le méconnaître dans les luttes politiques où il se lança en 1839-1840. Sa voix trop faible ne dépassait guère, à la Chambre, le troisième ou le quatrième banc (4). Il était de haute taille, de corps sec, un peu voûté et les épaules saillantes, comme tous les poitrinaires. Son long visage blanc, calme et beau, quoiqu'un peu chevalin, avait des yeux bleus, durs comme ceux des anciens Francs, mais qui savaient s'adoucir. A l'École, on l'avait appelé «le Sicambre», et Stendhal lui avait donné le malicieux surnom de Thomas Raide (5). «Sa bienveillance sans abandon accueillait et ne prévenait pas.» Sa «noble tranquillité» cachait une âme susceptible (6). Les rêves de la jeunesse avaient déserté son chevet depuis longtemps. Marié à trente-sept ans, sa femme était une amie pauvre, ni jeune, ni brillante (7). Elle avait eu deux enfants, sur lesquels il faisait des observations (8). Elle le soignait; outre «un mal nerveux» qu'il avait eu dans son enfance (9), il était sujet à l'hémoptysie dont son père était mort, dont il avait eu une atteinte dès l'âge de vingt-deux ans, et qui devait l'emporter (10).

**
*

(1) *Ib.*, p. 199.
(2) P. Poux, *op. cit.*, p. LIV.
(3) Caro, *Théodore Jouffroy, Revue des Deux Mondes*, 1865, II, p. 346.
(4) Dubois, *op. cit.*, p. 127.
(5) Al. Estignard, *Portraits franc-comtois*, t. III, p. 331.
(6) Cf. Rémusat, *art. cit.*, pp. 438-439, 447; Dubois, *op. cit.*, pp. XXX-XXXV; Taine, *op. cit.*, p. 198; P. Poux, *op. cit.*, pp. XXIII, XXIV n. 1.
(7) A Ch. Weiss, de septembre 1833 (Poux, *op. cit.*, p. 109).
(8) Voir ses remarques sur la succion dans *Nouveaux mélanges philosophiques*, p. 394.
(9) Mignet, *op. cit.*, p. 12.
(10) Dubois, *op. cit.*, p. 121.

«Les douze dernières années de la vie de M. Jouffroy sont les plus fécondes, et pour analyser ses travaux, il faudrait exposer toute une philosophie». Cette appréciation de Rémusat (1) ne s'applique guère à la période 1838-1842 où, si l'on ne tient pas compte des rééditions (2), la bibliographie de notre auteur est courte. Elle ne comprend guère, outre les productions qu'on a eu l'occasion de mentionner et quelques pièces universitaires, que des lectures académiques et un discours de distribution des prix.

Avant le 31 décembre 1838, Jouffroy avait lu à l'Académie des sciences morales le Mémoire *De la légitimité de la distinction de la psychologie et de la physiologie* (3), dont il disait lui-même à Cousin que c'était «l'exposition d'une nouvelle preuve de la spiritualité de l'âme» (4). Il y avait remarqué «que dans la vie de l'homme, il y a deux ordres de phénomènes, appartenant, les premiers à une cause dont nous avons conscience et qui réside dans notre volonté, dans le moi, les seconds à une cause qui nous est inconnue, et qui ne se révèle à nous que par son action». Et «séparant les phénomènes qui se rapportent à ces deux principes différents», il avait montré «que tous ceux qui dérivent du principe dont nous avons conscience se rattachent à l'âme» (5). Cette étude dénotait-elle chez Jouffroy un changement de doctrine, comme le prétend Ravaisson dans des pages qui ne méritent peut-être pas leur réputation (6)? Damiron semble penser le contraire (7). En tout cas il est certain que l'attention accordée dans ce Mémoire au fait volontaire rappelle Maine de Biran, et

(1) *Art. cit.*, p. 440.

(2) *Mélanges*, 2e édition, *Journal de la Librairie*, 8 septembre 1838; *Esquisses de Philosophie morale*, de D. Stewart, 3e édition, *Journal de la Librairie*, 26 décembre 1840. L'abbé Mabire, qui traduisit également cet ouvrage, fait allusion à ce succès de l'« excellente traduction de M. Jouffroy » (*Ami de la Religion*, t. CXIII, p. 484).

(3) *Mémoires*, etc., t. II, 2e série, p. 1-41 (Paris, 1839).

(4) Caro, *art. cit.*, p. 365.

(5) Analyse de Mignet, dans *Mémoires de l'Académie*, etc., p. v.

(6) *La Philosophie en France au XIXe siècle*, Paris, Imprimerie Impériale, 1868, p. 24.

(7) Selon lui, la thèse du Mémoire se trouvait déjà « à quelques modifications près » dans une Leçon de Jouffroy à la fin de 1830.

que Jouffroy sortit de cette joute académique, où Broussais avait soutenu l'opinion adverse, avec la réputation d'un «habile champion de l'âme», dont l'argumentation avait été «décisive». Cette impression ne fut pas sans lendemain ; mais tous ne la partagèrent pas (1).

Moins important est le *Rapport* lu le 13 juin 1840 à l'Académie des Sciences morales (2) sur les neuf Mémoires traitant ce sujet mis au concours (3) : «Quels perfectionnements pourrait recevoir l'institution des écoles normales primaires, considérée dans ses rapports avec l'éducation morale de la jeunesse?» Les travaux des candidats faisaient à eux tous 2.500 pages in-folio ou in-quarto : Jouffroy ne s'en imposa pas moins de les examiner presque tous deux fois (4). Mais ces scrupules de sa conscience ne sont pas les seuls à paraître dans la circonstance, ses idées politiques s'y font valoir. Foin de ces «demi-savants», lit-on dans son *Rapport,* de ces hommes «vains et vides, pleins de mots et d'orgueil» ! L'Académie doit couronner le Mémoire qui a conseillé de ramener les écoles normales« à faire des instituteurs pour les campagnes, pieux, bien vus du clergé, sans ambition». Or ces principes inspirent aussi, dans une certaine mesure, le Discours du collège Charlemagne (août 1840) : les y sentir permet de lui donner enfin son vrai caractère.

Selon Damiron, le philosophe aimait particulièrement les paroles qu'il avait prononcées alors, n'en ayant pas, disait-il, trouvé depuis longtemps qui convinssent mieux à son âme (5). De fait, ce texte est un de ceux qui ont le plus contribué à fixer sa physionomie, moins peut-être en lui-même que par les commentaires d'un Sainte-Beuve et d'un Taine. Le premier goûtait

(1) Cf. Jacques, *art. cit.*, p. 90 et n. 1; Mignet, *Notice,* etc., p. 30. — A l'opposé, la polémique du clergé, cf. *infra, Un scandale posthume,* p. 49 *et seq.*

(2) *Mémoires,* etc., t. III, pp. 313-358, et *Nouveaux mélanges philosophiques;* cf. l'*Université catholique* d'octobre 1841, pp. 272-3.

(3) Une première fois pour 1838; Jouffroy était déjà rapporteur; c'est lui qui remit la question à l'étude pour 1840. (*Nouveaux mélanges philosophiques,* pp. 279, 281, 282).

(4) *Ib.,* p. 296.

(5) *Nouveaux mélanges philosophiques,* p. XI.

ce «chant du cygne», «singulièrement touchant et qui nous montre un Jouffroy... déjà languissant, abattu et à demi brisé, mais dans toute sa beauté sympathique et indulgente... C'est l'homme qui a connu le néant des espérances, qui a reçu la leçon des choses et les injures de la vie. Sa morale n'est que celle de Socrate, et je dirai, celle du catéchisme. L'humilité lui est venue» (1). L'auteur des *Philosophes français* n'était pas moins sympathique à cette «douleur fixe» dont Jouffroy était poursuivi, et qu'il «épanchait jusque dans une distribution de prix... Il parla d'un ton passionné et sincère... Il osa dire, en style de poète : «Le sommet de la vie vous en dérobe le déclin ; de ses deux pentes, vous n'en connaissez qu'une, celle que vous montez. Elle est riante.... comme le printemps. Il ne vous est pas donné, comme à nous, de contempler l'autre avec ses aspects mélancoliques, le pâle soleil qui l'éclaire, et le rivage glacé qui la termine. Si nous avons le front triste, c'est que nous la voyons (2).»

Il est rare que Sainte-Beuve oublie de se rendre justice à lui-même : ici pourtant, il eût pu se renvoyer le mérite de cette poésie qu'il admirait. N'avait-il pas naguère donné ce conseil à Jouffroy : «Remontez un jour en idée cette Dôle avec votre ami vieilli ; et là, non plus par le soleil du matin mais à l'heure plus solennelle du couchant, reposez devant nous le mélancolique problème des destinées ;... sous une forme qui se grave, montrez-nous le sommet de la vie, la dernière vue de l'expérience, la masse au loin qui gagne et se déploie, l'individu qui souffre comme toujours, et le divin, l'inconsolé désir ici-bas du poète, de l'amant et du sage (3) !» Oui, en parlant, aux fonctionnaires et aux parents qui l'écoutaient, du «sommet de la vie», Jouffroy obéissait à la suggestion d'images du critique. Dans ce milieu

(1) *Op. cit.*, p. 303.
(2) Taine, *op. cit.*, p. 210; cf. *Nouveaux mélanges philosophiques*, p. 346.
(3) *Portraits littéraires*, t. I, p. 324; cité par P. Poux, *op. cit.*, pp. LXXXIII-LXXXIV et LXXXIV n. 1.

si mal approprié, il montrait, sinon l'amant, le poète un peu et surtout le sage. Mais d'où lui venait sa tristesse?

Eh quoi ! tout ne semblait-il pas lui sourire, en cet été de 1840 qu'il passait «dans sa jolie petite maison d'Etiolles», allant à Paris, deux fois la semaine, par bateau à vapeur s'il lui plaisait? Non, une source d'amertume est en lui. Voici ce qu'il écrit, le 12 juillet 1840, à son ami Weiss : «Mes bonnes années sont passées, ma vie décline, et je voudrais laisser quelque trace de mon passage ; j'ai tant de choses à écrire ; il est temps que je me mette à l'œuvre si je ne veux être surpris avant d'avoir rien fait (1)... Pardonnez-moi cette lettre bien triste, je suis découragé au fond de l'âme ; j'aspire au repos et à la philosophie. Une autre fois je serai mieux (2).» Quel abattement ! et pour qui sait la suite, quel propos sans lendemain ! La politique était la capricieuse maîtresse du valétudinaire : il vivait mal avec elle, il ne pouvait vivre sans elle.

Mais n'anticipons pas. Notons plutôt que ni cette lettre, avec son redressement final (si fréquent chez les malades de cette sorte), ni le Discours de Charlemagne ne concluent au pessimisme : «Je veux vous dire comment on trouve la vie, non pour briser la fleur de vos nobles espérances (la vie est parfaitement bonne à qui en connaît le but), mais pour prévenir des méprises sur ce but (3)» «L'accomplissement du devoir, voilà le but et le bien.» Et encore : «Apprenez à ne point demander à la vie ce qu'elle ne renferme pas.... Elle est bornée, vos désirs sont infinis.» «Le seul vrai bonheur.... est le contentement de soi-même (4).»

Telle est la leçon que le philosophe donnait à la jeunesse. Celle-ci, à vrai dire, venait d'en recevoir une autre, à laquelle

---

(1) Cf. Discours : « Les années passent comme une ombre, et il n'en reste que les œuvres dont on les a remplies. »
(2) Cité par Estignard, *op. cit.*, p. 325.
(3) *Nouveaux mélanges philosophiques*, pp. 340-341.
(4) *Ib.*, pp. 341, 345.

Jouffroy lui-même, qui était à Charlemagne «en service commandé» (1), faisait allusion (2). La veille, le ministre Cousin avait présidé la distribution des prix du Concours général, et il y avait prononcé un discours (peut-être communiqué à Jouffroy auparavant). Qu'on veuille bien le lire dans les *Fragments littéraires :* on verra si l'allocution de Jouffroy n'en est pas le pendant. Jusque sur l'estrade, les deux natures s'opposaient. Cousin, en effet, avait exalté l'utilité de l'émulation scolaire ; devant les bons élèves, il avait fait briller les succès que la vie ne refuse pas, quand on les enlève à la pointe de ses efforts. Comprend-on maintenant l'usage que son rival crut devoir faire du précepte stoïque, selon lequel le succès, ne dépendant pas de nous, ne saurait être, en vertu de la justice de la Providence, tenu pour un «véritable bien» (3)? Calmez cette ardeur, semblait dire Jouffroy, désabusez-vous, exorcisez l'envie : «Dans ce concours de la vie, vos émules pourront vous surpasser par le talent, ou devoir à la fortune un succès qui vous échappera. Ne leur en veuillez pas (3)....» N'était-ce pas un retour sur lui-même, et sur Cousin, qui avait mieux su forcer la fortune?

Enfin le Discours ouvrait une échappée tout à fait consolante. La belle attente de la jeunesse ne sera pas complètement trompée : une autre vie la remplira (4). Qu'on ne laisse donc point «s'éteindre cette espérance», que l'Université a nourrie, «que la foi et la philosophie allument» : celle de l'immortalité (5). La philosophie....ce mot porte. Le clergé commençait alors contre les établissements de l'État la campagne qui devait aboutir à la loi Falloux ; son arme favorite était de reprocher à l'enseignement laïque son matérialisme. Il était opportun, pour que la prochaine rentrée ne fût point mauvaise, de rassurer les pères de famille.

---

(1) Il remerciait son auditoire au nom de Cousin, ancien élève de Charlemagne, qui l'avait désigné pour présider cette cérémonie.
(2) *Nouveaux mélanges philosophiques,* p. 342.
(3) *Ib.,* p. 344.
(4) *Ib.,* p. 342.
(5) *Ib.,* p. 347.

Ainsi le Conseiller royal perçait sous le sage. Le député conservateur aussi : «Contentez-vous, prescrivait-il, de ce que vous aurez, riches ou pauvres (1).» Ah certes ! le partisan de Guizot n'était pas d'avis qu'on dût abaisser la barrière entre les classes constituées sous le Régime de Juillet ! C'est ce qui ressortira mieux encore, quand on aura exposé le rôle politique du philosophe déclinant.

(1) *Ib.*, pp. 335-336.

II. LA POLITIQUE.

«La politique, c'était la maladie du temps, et c'est ce qui l'a tué».
(Ste Beuve, *Caus.*, t. IX, p. 533).

Ceux qui ont écrit sur Jouffroy ont été unanimes à regretter la façon dont il s'est exposé aux vicissitudes de la vie publique (1). Si, comme le dit Rémusat, le temps, qui «fléchit tout», «rapprocha de plus en plus des hommes politiques» le penseur qui avait voulu d'abord rester indépendant, la période qui nous occupe doit nous offrir de quoi contrôler le jugement de Sainte-Beuve : nous y verrons si Jouffroy fut un «caractère faible», incapable d'«écarter certaines influences», s'il ne s'interdit pas des «versatilités un peu promptes» (2).

Des versatilités, sa prime jeunesse en avait connu : : «Tour à tour bonapartiste, royaliste, ultra-royaliste ou libéral, il tournait à tous les vents (3).» Mais enfin, en 1831, son mandat fixa le nouveau député de Pontarlier- : il devint ministériel. Lui-même s'en vantera dans un discours de janvier 1839 : «Je suis dans cette Chambre depuis sept ans, et depuis sept ans j'y ai constamment appuyé les administrations qui se sont succédé au pouvoir (4).» A ses yeux, c'était une preuve de fidélité à son principe, et cette prétention était à peine paradoxale car, comme l'écrit S. Charléty, à partir d'août 1831, «le parti conservateur put — ce qui, en effet, arriva — se fractionner, se disloquer parfois... ; il n'en garda pas moins le gouvernement jusqu'à la fin du règne (5).»

La tranquillité politique de notre député conservateur, partisan de la «résistance», devait pourtant, sur le tard, être troublée

(1) Cavour dans le *Correspondant* de janvier 1843, p. 66; Mignet, *op. cit.*, pp. 31-32; Caro, *art. cit.*, p. 375; P. Poux, *op. cit.*, p. XCII, etc.
(2) *Causeries*, *op. cit.*, pp. 303-304.
(3) P. Poux, *op. cit.*, p. XLI.
(4) Voir pourtant, dans Estignard, une lettre de Jouffroy à son frère (novembre 1834); il y fait valoir certains votes qui ont dû « apaiser l'accusation... de ministériel répandue » contre lui, *op. cit.*, p. 308.
(5) *La Monarchie de Juillet*, p. 60.

par deux événements : la célèbre coalition contre Molé, et le ministère Thiers.

* * *

Jouffroy n'imita pas Lamartine : il ne méprisa pas cette coalition de chefs ambitieux, qui réussit, au début de 1839, à imposer la retraite de Molé. Son ami Guizot donnait à plein contre le «courtisan», qu'il sut, deux ans après, si avantageusement remplacer. Jouffroy se décida finalement à le suivre. Il n'avait pas, dans les débuts, fait l'impression d'être un ferme adversaire, puisque Molé s'ouvrit à lui avant le 11 décembre 1838, pour lui proposer le ministère de l'Instruction publique, que, disait-on, Salvandy allait abandonner (1). C'était le mois où Jouffroy, comme malade, prenait à la Sorbonne un suppléant ; il prétexta, pour refuser, son état de santé, l'autre raison étant qu'en politicien averti, «il ne voulait pas entrer dans un ministère qui allait mourir» (2). La Chambre organisa ses bureaux le 18 décembre. Il paraît que le député de Pontarlier, dans le 7e bureau, fit un discours qui laissait place encore à l'entente, puisque Molé récidiva, conversant avec Jouffroy pendant deux heures, et le «tâtant» derechef «sur ses dispositions à faire partie du remaniement de cabinet qu'il projetait, pour le cas où il gagnerait la bataille de l'Adresse, de quelques voix». Son interlocuteur n'accepta pas. Outre certains griefs qu'il avait contre la politique du cabinet, il le jugeait toujours «trop faible pour marcher, triomphât-il même dans l'Adresse». Enfin, dans la même lettre, il assurait n'avoir «aucun penchant à cette élévation.. ; il ne serait jamais ministre qu'à la dernière extrémité, et quand un devoir impérieux l'y forcerait» (3).

C'est le 10 janvier 1839 qu'il prit sur lui d'attaquer le ministère, dans la discussion de l'Adresse. Tout en rendant hommage au patriotisme de Molé et de ses collaborateurs, il se décla-

(1) * A Weiss.
(2) Estignard, *op. cit.*, p. 326.
(3) *Ib.*, p. 327.

rait résolu «à contribuer, s'il était possible, à les renverser». Pourquoi? A cause de leur «faiblesse dans cette Chambre», de leur «faiblesse parlementaire» et «constitutionnelle». Il appelait de ses vœux «un cabinet ayant des racines dans le Parlement».

Ce langage était bien d'un coalisé, et d'un coalisé modéré. Mais Molé, contre l'attente de l'opposition, eut finalement la majorité (très petite, il est vrai), et il resta en place pour faire les élections (2 mars) qu'il venait de provoquer par une dissolution de la Chambre (2 février). Jouffroy dès lors ne se sentit pas très à l'aise. Le 13 février Weiss écrit dans son *Journal* : «M. Jouffroy a fait, dit-on, une paix séparée avec le ministère. Du moins il est le seul de nos députés qui ne soit pas attaqué [dans le journal conservateur de la région]. J'ai de la peine à croire qu'après avoir fait [d'un de ses amis de Franche-Comté] un coalisé, il le laisse dans l'embarras. Il ne doit pas tarder d'arriver.» Effectivement, le professeur indisponible, candidat à la députation, arrivait à Besançon le 21 février au matin, et entrait à huit heures dans la chambre de Weiss, «vivement touché» d'un tel «empressement». C'était pour y parler de la campagne électorale. Puis les deux amis se promenèrent «longtemps sur la place du Palais, à causer de la situation politique du pays». Jouffroy, on le croira sans peine, blâmait la dissolution, «parce que les réunions électorales ne font qu'échauffer les esprits et retarder l'époque si désirable d'une réconciliation» (1). Il était tout à la concorde, comme Guizot ne devait pas tarder à l'être, en vue de rentrer en grâce auprès des partisans de Molé.

Jamais fonctionnaires ne furent plus embarrassés que les préfets, avertis par les coalisés qu'agir en faveur de Molé, c'était se brouiller avec son successeur inéluctable. Le sous-préfet de Pontarlier, informé que Jouffroy , à son arrivée dans cette ville, allait essuyer un charivari, crut devoir prendre les mesures nécessaires «pour empêcher les malveillants de se réunir». Néanmoins, «quelques gamins réussirent à venir sous les fenêtres de

(1) * *Journal* de Weiss, 21 février 1839.

l'ancien député crier : «A bas Jouffroy (1)!» Celui-ci n'en fut pas moins réélu, comme il l'annonçait à Weiss, de Pontarlier, le 5 mars (2). Mais il se plaignait de la «poignée de misérables» qui l'avaient mal traité, et il provoquait contre eux l'indignation du journal conservateur.

Revenu à Paris, il assistait à la longue crise où, Molé défait aux élections et parti (8 mars), Louis-Philippe usait patiemment les coalisés. On était toujours sans ministère, quand Weiss notait dans son *Journal*, le 20 mars : «[Un ami] a reçu de Jouffroy une lettre sur la situation actuelle qui n'est rien moins que rassurante. Cette lettre qui bientôt a été connue et commentée a produit une impression d'autant plus vive que le caractère... de Jouffroy ne permet pas de penser qu'il s'alarme légèrement et mal à propos.» Le surlendemain, le député de Pontarlier lui confirmait à lui-même que «la crise commençait à devenir menaçante», et qu' «on accusait le Roi» (3).

Lorsqu'enfin, après un ministère éphémère, le maréchal Soult eut constitué, en prenant les Affaires étrangères, le cabinet du 12 mai 1839, Jouffroy put jouer un certain rôle parlementaire. Un crédit de dix millions ayant été demandé, le 25 mai, pour le développement de nos armements maritimes, il fut Rapporteur de la commission chargée de cette affaire. Il lut le 24 juin son Rapport qui, Weiss le notait le 29 avec la satisfaction du patriotisme et de l'amitié, fut «écouté,ce qui est rare, [au milieu de] la plus grande attention» et «produisit un grand effet sur l'assemblée».

Cette intervention avait pour principal sujet la politique extérieure de la France, surtout en Orient. On était alors au lendemain d'une rentrée en campagne des Ottomans contre Méhémet-Ali. Par là se rouvrait la question que le traité d'Unkiar-Skelessi, en 1833, avait réglée au mécontentement de l'Europe occidentale, puisqu'il avait mis la Turquie pour ainsi dire sous la tutelle

(1) * *Ib.*, 28 février.
(2) * A Weiss.
(3) * A Weiss, 22 mars 1839.

de la seule Russie. Notre diplomatie vit dans le nouveau conflit l'occasion de fixer les rapports du Sultan et du Pacha, en substituant à l'action isolée de la Russie un «concert européen», où la France entrerait avec un rôle digne d'elle. Cette solution offrait l'avantage d'effacer les dernières traces de la suspicion où l'Europe avait tenu la France depuis juillet, et cela en retournant en quelque sorte l'accord des puissances contre Nicolas I^er^, le plus constant ennemi de la «Monarchie des barricades».

Cette politique flattait une idée chérie de Jouffroy, qui l'avait déjà développée en 1826 : celle de voir l'Europe ne faire qu'une nation (1). Aussi embrassa-t-il les vues du ministère et parla-t-il de cette «famille d'États», de cette «république européenne», qui portait «dans son sein l'avenir de la civilisation» ; il y montra la raison du plus fort «habituellement impuissante». «Si, ajouta-t-il, l'on ne peut pas dire que le temps des agrandissements territoriaux par la force soit passé en Europe, du moins peut-on dire que celui où des puissances pourraient s'y livrer impunément l'est à jamais.»

Le jour même où il s'exprimait ainsi à la Chambre, les Égyptiens écrasaient les Turcs à Nézib. Victoire dont la note du 27 juillet, souscrite à Constantinople par les ambassadeurs de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, devait enlever au Pacha le bénéfice. En effet, les cinq puissances y invitaient la Porte à s'abstenir d'un arrangement immédiat et direct avec l'Égypte. La conséquence en fut de soumettre le sort de Méhémet-Ali, protégé de la France, à des arbitres qui lui étaient plutôt hostiles. De là, pour notre diplomatie, des mécomptes et des tiraillements, et après la rentrée de la Chambre (derniers jours de 1839), le «discours-ministre» de Thiers (13 janvier 1840), pendant la discussion de l'Adresse : il y marquait son regret de la note du 27 juillet. Jouffroy releva le gant : «Le concert européen n'a existé qu'un seul moment : c'est déjà un bien. Il n'était pas chose si absurde, puisque M. de Met-

(1) * P. Poux, *op. cit.*, p. LXI.

ternich y a cru...» Quant au conseil d'abstention que Thiers avait paru donner, au cas où «l'Angleterre persisterait dans ses prétentions et ses exclusions» contre le Pacha, l'ex-Rapporteur, dans une phrase embarrassée qui ne disait rien de positif, estimait une telle attitude «insuffisante».

*
* *

«Ce que M. Jouffroy souffrit dans la dernière année de sa vie publique, lui seul le sut.»

(Caro, *art. cit.*, p. 375.)

Cette année 1840 allait d'ailleurs ouvrir pour lui une ère d'épreuves politiques. Villemain dira en 1842 qu'il y obtint «plus de considération que de bonheur» (1). Opinion bien compréhensible, chez un membre de ce ministère Soult-Guizot pour lequel Jouffroy s'était quelque peu sacrifié. En réalité et au total, le philosophe, par sa vie publique, perdit en considération plus qu'il ne gagna.

Au commencement, tout alla bien. Sa nomination au Conseil l'ayant soumis à une réélection, il eut à Pontarlier, au début d'avril, une très forte majorité : 147 sur 173 votants, son concurrent le plus redoutable n'ayant obtenu que 13 voix (2). Le préfet avait été actif : le 6 mars, il avait fait appeler Weiss pour l'engager à user, en faveur de son ami, de son influence sur un journal (3). Et les honneurs se succédèrent.

A l'occasion du 1er mai, une ordonnance du Roi le nommait officier de la Légion d'honneur, et Weiss note cette distinction le 9 mai. K. Elshoëct (4) faisait son buste, que la Bibliothèque de Besançon recevait le 16 juin, et qu'il ne perdait pas de vue en dépit de son découragement de juillet : l'auteur, écrivait-il

(1) Cité par Estignard, *op. cit.*, p. 328.
(2) * *Journal* de Weiss, 7 avril 1840.
(3) * *Journal* de Weiss, 6 mars 1840.
(4) C'est ainsi que Henry Jouin a orthographié, dans son *David d'Angers* (Paris, Plon, 1878, 2 vol.) le nom de cet élève de Bosio. Elshoëct avait sculpté les traits de Laromiguière. Cf. P. Alfaric, *Laromiguière et son Ecole*, p. 104 et p. 173, n. 3.

à Weiss modestement, «désirerait vivement qu'il parût à votre exposition. Voyez si c'est possible» (1).

Mais cette notoriété ne dérobait pas l'âme sensible de Jouffroy aaux critiques et à la désapprobation, bien au contraire. Les premières, c'étaient celles des journaux : leurs calomnies, auxquelles il avait dédaigné de répondre, avaient accru, pendant le printemps, sa lassitude et son découragement (2). La seconde, qui ne devait pas moins l'affecter, c'était celle qu'il devinait chez ses amis. Écrire à Weiss le gênait, et il remettait toujours. Quand enfin il s'y décida, il essaya de désarmer ce juge muet, soit en se justifiant soit en gémissant : «Non seulement je n'ai pas désiré mes fonctions au Conseil, mais je les ai redoutées, en ce sens que je savais bien qu'elles me prendraient ma liberté et mes vacances. C'est pour moi une chose très pénible de n'avoir plus les quatre mois que je consacrais à mon pays natal. J'en suis profondément attristé (3).» Qu'un homme honnête est gauche quand il s'est mis dans une fausse position ! Sans doute Weiss en jugea-t-il ainsi, lui qui, au moment peut-être où Jouffroy lui écrivait ces lignes, déplorait avec un ami commun ce nouveau «mécompte sur les hommes». «Cette année, note le bibliothécaire, c'est Jouffroy qui attriste Flavien [de Magnoncourt] ; ce qu'il m'en a dit et qui confirme mes propres observations, m'afflige bien profondément. Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé (4) ?»

La discrétion de Weiss nous livre aux conjectures. On est en droit de présumer qu'à mesure que la politique de Thiers effrayait davantage les conservateurs, les amis de Jouffroy lui savaient de moins en moins gré d'être une de ces «conquêtes individuelles» que le chef du cabinet excellait à faire. Mais aussi quelle position pénible ! Comment, par exemple, le Conseiller

(1) A Weiss, du 12 juillet 1840; le buste avait été « placé provisoirement dans la grande salle où il était écrasé par le voisinage de celui de Victor Hugo. » (* *Journal* de Weiss, 16 juin 1840).
(2) Estignard, *op. cit.*, p. 324.
(3) A Weiss, 12 juillet 1840.
(4) * *Journal* de Weiss, 14 juillet 1840.

royal aurait-il pu rompre en visière à Cousin son ministre, qui, encore qu' «il ne se gênât pas avec lui parce qu'il était son ami», «était bien pour lui» (1)?

La démission du belliqueux historien de la Révolution, et la constitution du ministère Soult-Guizot (29 octobre 1840) vinrent au secours de Jouffroy, en lui permettant d'être ministériel en toute sûreté de conscience. Un autre l'aurait été, au moins pendant un certain temps, silencieusement. Mais un doctrinaire rendu à son milieu naturel ne laissait pas si facilement passer l'occasion de témoigner son attachement à la «bonne politique», en faisant de ses invariables principes les colonnes d'un Cours d'histoire ou d'un Symbole politique à l'usage de la «majorité».

En attendant, il envoie à Weiss des échos où celui-ci peut retrouver son ami : «Notre Chambre, écrit-il le 7 novembre (2), a bien débuté hier. Nos candidats ont triomphé au premier tour de scrutin. Ce résultat donne quelque espoir. Mais le mal est grand... On fait de M. Thiers le Lafayette de l'époque, triste succès et bien alarmant pour le pays».

Ce dénigrement du ministre tombé, Jouffroy le porta à la tribune. On le retrouve, en effet, Rapporteur de la commission qui devait examiner la demande, formulée le 2 février 1841, d'un crédit extraordinaire d'un million pour complément des dépenses secrètes de l'exercice 1841. Son Rapport, lu le 18 février, touchait si bien quelques points névralgiques, qu'une vive polémique s'ensuivit ; il remonta à la tribune pour résumer les débats, le 27 février.

Les deux questions traitées étaient également délicates, surtout pour lui : l'une concernait la politique intérieure, l'autre les Affaires étrangères. — Dans le premier domaine, il opina très nettement en faveur des lois de septembre : «fondées sur l'incontestable maxime qu'une société ne doit point laisser attaquer le principe même de son gouvernement, elles sont irréprochables

(1) * A Weiss, 12 juillet 1840.
(2) * A Weiss.

en droit», et si utiles en fait que, bien loin de pouvoir y apporter la moindre atténuation, on devrait les établir si elles n'existaient pas. Car l'esprit public est «à peine au niveau des institutions», et les mœurs sont «fort en arrière des lois». Donc, refus d'élargir, si peu que ce soit, l'électorat. — A l'extérieur, l'ancien Rapporteur de 1839 trouvait la situation bien changée : la Note à cinq du 27 juillet était devenue le Traité à quatre de Londres (15 juillet 1840), signé sans nous et dirigé contre le Pacha. Celui-ci battu, la Note française du 8 octobre ne s'intéressait qu'au maintien de son autorité sur l'Égypte. Cette retraite, et l'isolement où la France était retombée, paraissaient ne pas offrir un terrain propice aux partisans du «concert européen». Ce fut pourtant celui où Jouffroy persista à se placer, quitte à ne pas préciser par quelles voies notre pays pourrait «représenter dans la fédération européenne la cause de l'intérêt commun des peuples». En tout cas, c'était là indubitablement son devoir. Si dans le passé, il avait dû sa grandeur à la «politique égoïste et étroitement nationale», c'est qu'alors «il n'y avait pas place dans le monde pour une autre ; c'était au temps de l'antagonisme des nations».

On pense si la presse de Thiers et celle de la gauche tirèrent sur le Rapporteur. Tout, dans leurs attaques, n'était pas préventions injustes d'opposants. Même la forme tendue et hautaine de son travail, si durement «pensé» que ses contours absolus rebutaient, éveillait le sarcasme contre la profession et la doctrine du philosophe, qu'on défigurait au besoin. Dès le 15 février, à la Chambre, comme il venait de dire qu' «en politique, le pays ne voit que les montagnes et ignore les collines», un interrupteur lui avait lancé : «Quelle métaphysique !» On ne pouvait pardonner à ce Rapport sa prétention d'offrir à la majorité un «symbole», un «évangile». On ne cessa donc de railler «l'école, la politique philosophiques», l' «école philanthropique», le «système doctrinaire», etc.

Toutefois l'effet que produisit le fond fut encore plus fâcheux. Le programme intérieur donnait quelque apparence de justice au reproche, que Leroux adressait à l'ancien rédacteur du *Globe* d'être devenu «ce pouvoir persécuteur de la vérité» qu'il avait dénoncé sous la Restauration (1). Et ce n'était pas là un sentiment isolé. Pendant que Jouffroy lisait, un député s'écria : «Ce rapport est venu dix ans trop tard. Ce sont les vieilles doctrines de la Restauration !» Le pire est qu'en matière d'affaires extérieures, on n'avait pas besoin de remonter si haut pour mettre Jouffroy en contradiction avec lui-même.

Car enfin, par qui la politique pacifiste de Guizot était-elle défendue en 1841 ? Sinon par l'orateur de 1840, aux menaçantes réticences, par l'homme qui, interprète, semblait-il, des sentiments de la Chambre de 1839 à l'égard de la diplomatie sans panache de Soult, s'était alors écrié : «Il ne faut à aucun prix que le règlement des affaires d'Orient fasse tomber la France du rang qu'elle occupe en Europe. Elle ne supporterait pas cette humiliation, et le contre-coup intérieur pourrait en être périlleux. La tâche du cabinet est grande et difficile. Il doit en sentir toute l'étendue et tout le poids. La fortune lui jette entre les mains une affaire si considérable que, s'il la gouverne comme il convient à la France, il sera, nous osons le dire, le plus glorieux cabinet qui ait géré les affaires de la nation depuis 1830 (2).»

En d'autres termes, selon le mot rapporté par P. Thureau-Dangin (3), on avait l'air de dire sévèrement au ministère : «Tu vas faire quelque chose de très glorieux, ou tu auras le cou coupé.» Or c'est précisément pour avoir voulu obéir à l'injonction, qu'en 1840 Thiers avait subi le châtiment. Jouffroy aurait dû ménager ce mauvais exécuteur de sa pensée. Il n'eut pas cette

(1) *Revue Indépendante*, t. I., p. VI. Cf. encore: « Jouffroy, depuis 1830, a eu peur de l'avenir ». « Il resta dans le camp du présent, de l'aristocratie. » (*Ib.*, t. V, pp. 268, 282).

(2) Ces dernières paroles furent prononcées à la clôture des débats le 3 juillet 1838.

(3) *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. IV, Paris, Plon, 1887, p. 48.

discrétion ; il lui fit le reproche que l'ex-ministre recevait chaque jour de la presse conservatrice : celui d'avoir eu «les charges d'une politique active sans en avoir retiré aucun des bénéfices». Cette faute de tact fut exploitée. Thiers se plaignit (25 février 1841) que l'homme qui l'attaquait fût un de ceux qui «au souvenir de tout le monde, ont le plus exagéré l'importance de la question d'Orient», celui-là même qui avait «dit à la Chambre : La France ne supporterait pas l'humiliation qui pourrait résulter d'un malheur dans cette question».

Cette confrontation d'attitudes donnait d'autant plus lieu aux commentaires de la malveillance, que Jouffroy était un des cent cinquante fonctionnaires de la Chambre (1). C'était là une masse sur laquelle le pouvoir exécutif pensait avoir une sorte de créance morale. Jouffroy, que *le Constitutionnel* accusait d'ingratitude à l'égard du cabinet Thiers, était un des mieux enchaînés par des liens d'or. Professeur à la Sorbonne, il touchait, croyons-nous, cinq mille francs (dont il laissait sans doute une part à son suppléant) ; il avait trois mille francs comme Bibliothécaire, douze mille comme Conseiller royal, et J. Tissot nous apprend qu'il avait été inscrit (l'était-il encore?) pour la somme de douze cents francs sur la liste des gens de lettres secourus (2). A défaut de la rente de dix mille francs dont il rêvait de jouir à Naples(3), c'était un assez joli revenu. Dans ces conditions, avait-il bien les coudées franches en politique? C'est contre des cas semblables que la gauche réclamait la «réforme parlementaire», un instant prise en considération, l'année précédente, sous le ministère Thiers (4). Sans doute appartenait-il à cette fraction, le député qui interrompit Jouffroy, le 18 février, par ces mots : «Otez les fonctionnaires de la Chambre, et on ne vous fera pas de pareils rapports.»

---

(1) Cf. S. Charléty, *op. cit.*, p. 161.
(2) *Op. cit.*, pp. 14-15 et 15, n. 1; J. Simon, *op. cit.*, p. 110; Camille Aymonier, *Théodore Jouffroy*, Pontarlier, 1919, p. III.
(3) Cf. Estignard, *op. cit.*, n. 254.
(4) S. Charléty, *ib.*

Est-ce à dire que l'histoire ait le droit d'accabler notre philosophe sous le reproche de palinodie? Il faut distinguer.

Ce qu'il y eut d'inélégant chez Jouffroy, c'est d'avoir été un de ces universitaires politiciens, qui, libéraux sous la Restauration, se retrouvèrent après 1830, selon le mot de Sainte-Beuve, «conservateurs subitement effrayés» (1) ; un de ceux que le catholique Estignard juge à son insu selon leur mérite, quand il écrit : «Ce fut une faute de la Restauration de s'aliéner les philosophes : ils ne demandaient qu'à la soutenir, à la condition de prendre part à la direction des affaires (2).» On est gêné quand on voit l'ancien rédacteur du *Globe* se faire l'apologiste des lois de septembre sur la presse, et quand on lit, dans sa correspondance, ces phrases de mépris haineux contre les journalistes, coupables d' «entretenir et d'exciter le feu, etc. (3)». Lorsque l'auteur de la brochure *De la politique*, etc., pousse à la guerre, qui, selon lui, condamnait la France «à détruire Abd-el-Kader» (4), quand ailleurs il écrit : «Je plains un pays qui a peur à ce point de la guerre» (5), on songe après Sainte-Beuve que ce Normalien, exempté de la conscription, n'avait pas «volé à la frontière pour faire la campagne de 1814» (6).

Que si, la détachant de son passé personnel, on examine en elle-même la pensée politique du député de Pontarlier, elle donne moins de prise au grief de versatilité. L'histoire, qui n'a pas les yeux passionnés des contemporains, doit constater, par exemple, une certaine constance d'opinion chez Jouffroy en matière d'af-

(1) P. Poux, *op. cit.*, p. LXXI.
(2) P. 305.
(3) * L. à Weiss, 1er novembre 1840.
(4) P. 4, 49. Jouffroy s'élevait énergiquement contre le système de l'occupation restreinte, en quoi il voyait assez juste.
(5) Cité par Camille Aymonier, *op. cit.*, p. 115, d'après Estignard, p. 275. Toutefois la citation d'Aymonier risquerait d'induire en erreur sur le vrai sens de la phrase qui précède: « La crainte de la guerre est la plus grande absurdité qu'on puisse imaginer. » D'après le contexte, Jouffroy veut dire non que la guerre est, en soi, une chose qu'il est absurde de craindre; mais que, dans les circonstances où il écrit, il est absurde de craindre qu'une guerre n'éclate en Europe. Ce n'est pas une exhortation martiale, c'est un pronostic de politique générale.
(6) Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. 296; Mignet, *op. cit.*, p. 6.

faires étrangères. Ce qui a masqué cette fixité (au moins relative), ce fut la diversité des circonstances. Le Rapporteur de la Chambre ne cessa guère de tendre au concert européen : c'était une idée autrichienne à laquelle adhérait Louis-Philippe, fort honoré d'avoir, par Apponyi, M. de Metternich pour diriger sa conscience politique. Seulement, en 1839, la France pouvait y prétendre un siège honorable, tandis qu'en 1841, elle en était exclue. Les voies et moyens, à deux ans de distance, ne devaient pas être les mêmes : il suffit que Jouffroy ait maintenu le but.

Dans le domaine intérieur, il a encore moins varié. Guizot notera chez lui, plus tard, et en homme qui s'y connaît, un «goût naturel pour l'ordre et le respect» (1). Le péril, à ses yeux, c'était «l'instabilité démocratique» (2) et l'anarchie. Pour vaincre celle-ci, il appelait une politique «décidée et répressive» (3). L'emblème en aurait été la fameuse borne, et au besoin une geôle. L'essentiel, pour ce satisfait du régime de Juillet, était qu'on ne touchât point aux situations acquises. Il était un «privilégié», et, comme on va le voir, il prenait le langage de son état. Sans doute le moment où il écrivait ce qu'on lira tout à l'heure paraissait-il instable à d'autres qu'à lui : l'attentat de Darmès (15 octobre 1840), les «excès de la presse», les banquets, le tumulte de la rue, etc... renforçaient en bien des esprits l'idée que la France, après l'agitation belliqueuse, et par conséquent révolutionnaire, de 1840, se retrouvait dans la même situation qu'en 1831, après la chute de Laffitte : c'était l'opinion de Lamartine (4). Néanmoins la manière dont Jouffroy s'exprime est révélatrice : «Nous sommes sur un volcan.. Le mal est grand et je suis bien loin d'être sûr qu'on puisse en triompher. Je commence à douter que la société puisse résister. Nous pourrons bien passer nos derniers jours en émigration comme les nobles de l'ancien régime. Le malheur, c'est qu'il n'y a pas un coin du monde où l'on

(1) Estignard, *op. cit.*, p. 239.
(2) *De la Politique*, etc., pp. 7-8, *Rapports, pass.*
(3) * L. à Weiss, 7 novembre 1840.
(4) Thureau-Dangin, *op. cit.*, t. IV, p. 356, et n. 1.

puisse espérer de mourir en paix» (1). O philosophe, amant de la sagesse !

C'était là, dans cette lettre intime, des paroles sans apprêt. En général, les doctrinaires procédaient autrement. Sous le plus hypocrite de nos rois, on excellait à couvrir de grands mots les intérêts. Il était convenu que le rôle du régime était de «sauver les principes» de la Révolution «en reniant ses excès» (2). La Révolution ! Notre député y songeait si peu, oubliait si bien que la France déchirée avait vaincu l'Europe, qu'il déclarait, pour expliquer sa volonté de «résistance» à l'intérieur : «[Sans cela] on rira de nous, sachant bien qu'au premier coup de canon l'anarchie à Paris désorganisera nos moyens d'attaque et de défense et nous livrera à l'Europe (3).» Et soyez sûr qu'il était convaincu. Le conservatisme doctrinaire était une mystique, qui régnait entre «amis de M. Guizot». Les premières dupes de ces phrases hautaines étaient leurs auteurs.

Tout le monde n'avait pas les mêmes raisons d'y croire. D'autant que, pour maintenir sa ligne au milieu des vicissitudes, un théoricien comme Jouffroy avait parfois recours aux distinctions spécieuses. Soit que le 25 février il regrettât que Thiers eût forcé la dose de «l'esprit français», qui devait être combiné en une certaine proportion avec «l'esprit européen», soit que, le 29, il donnât à la Chambre sa dernière leçon de psychologie, opposant la «politique juste» à la «politique ambitieuse», celle-ci fondée sur la ruse ou la force, etc., ce recours au mystère d'une formule idéale donnait l'impression d'une échappatoire. — La sauvegarde des principes n'était pas non plus sans s'accommoder aux contingences : ainsi, cette «stabilité» que Jouffroy réclamait à deux ans de distance, il ne prônait pas toujours le même moyen pour l'obtenir. En 1839, il la demande au contrôle de la Chambre, sur le modèle de l'Angleterre : c'est parler en ancien

(1) * A Weiss, 1er et 7 novembre 1840.
(2) Cf. Jouffroy, *Le Cahier vert*, éd. P. Poux, p. 50.
(3) * A Weiss, 7 novembre 1840.

coalisé, en adversaire de la politique personnelle du roi. En 1841, il la demande à un gouvernement appuyé sur une majorité durable : c'est parler en soutien de Guizot. Or Guizot «couvrait-il la couronne», comme on disait alors, beaucoup plus que le ministère du 12 mai? Et le programme de Jouffroy à l'extérieur était-il bien net? Cette politique «fière et énergique au dehors» dont il était partisan (1) irait-elle jusqu'à la guerre? S'il employait ces expressions dans une lettre à Weiss, n'était-ce pas un peu pour justifier son attitude de Conseiller royal sous le cabinet du 1er mars, et son penchant pour la répression au dedans? Ne balançait-il jamais entre le pacifisme du roi, et les vues plus martiales du duc d'Orléans, héritier du trône?

La vie impose de ces flottements, et Jouffroy eût évité le déchaînement de l'opinion si, en attaquant Thiers, il ne s'était fait — cette conclusion modérée de Dubois, ami du philosophe, sera la nôtre — «le censeur trop éclatant d'une politique qu'il avait appuyée de son vote» (2). Il y eut là de sa part un manque de mesure, une gaucherie et une naïveté qui ne doivent surprendre qu'à demi. Entendons-nous bien. Jouffroy n'était pas un avocat : il ne plaidait pas n'importe quels dossiers. Mais l'occasion s'offrait-elle de servir ses patrons en dégageant la philosophie de leur politique, le professeur ne résistait pas à l'attrait de faire cette dissertation. C'est ce qui advint pour le Rapport de 1841.

*
* *

La question de savoir si le ministère l'avait provoqué, s'il en avait connu et approuvé la rédaction, ne peut être tranchée décisivement. Le 27 février, Jouffroy niera bien que le cabinet ait eu connaissance «d'une ligne ou d'une pensée» de ce texte. Cependant, il est difficile de croire qu'un document de cette importance, soumis, dans une commission présidée par Sébastiani, à l'épreuve de deux lectures séparées par vingt-quatre

(1) * *Ibid.*
(2) *Op. cit.*, p. 127.

heures de réflexion, pesé dans chacune de ses parties, ait été fait à l'insu du ministère, d'autant plus qu'il tendait à un but politique important.

Il ne s'agissait, en effet, de rien moins que de reconstituer, dans la Chambre issue de la coalition, une «majorité de gouvernement» au profit du cabinet conservateur Soult-Guizot. On peut dire que depuis 1836, une telle majorité n'existait plus guère. Récemment, si elle s'était formée pour le vote de l'Adresse, elle s'était disloquée pour celui du projet de loi sur les fortifications de Paris. De là le «thème» de ralliement confié à notre philosophe, et qu'il avait développé avec sa perfection classique : «La manière dont le mal s'est produit indique le remède. C'est en descendant aux nuances dans les principes que la majorité s'est décomposée, c'est en remontant à ce qu'ils ont d'essentiel qu'elle se reformera.» Et cette vue lui paraissait si importante qu'il en revendiquait la paternité : «Personne n'a proclamé avant moi, dans cette enceinte, la possibilité de la conciliation de toutes les nuances de l'opinion constitutionnelle.»

Fait au profit du gouvernement du 29 octobre, son exposé en répercutait les idées, au moins pour la politique extérieure : sur ce sujet il rend comme un écho d'un discours auquel Jouffroy fera d'ailleurs allusion, celui que Guizot avait prononcé à la Chambre des pairs, au mois de novembre précédent, dans la discussion de l'Adresse. Quant au rappel de Casimir Périer, au tableau anxieux des «dangers qui menaçaient la société», des «factions» dont les «espérances s'étaient ranimées», on peut être assuré que tous ces points n'eussent pas été désavoués, dans le privé, par certains membres du ministère, et nommément par Guizot et par Duchâtel, cet autre ancien rédacteur du *Globe*.

Ainsi Jouffroy devait s'attendre à trouver, contre les attaques dont il était l'objet, le soutien du pouvoir. Or il vit celui-ci se dérober.

Le Rapport de 1841, en effet, à la différence de celui de 1839, rencontra à la Chambre un accueil plutôt hostile, même

LIBRARY
CALIFORNIA BAPTIST THEOLOGICAL SEMINARY
Seminary Knolls
Covina, California

dans les rangs conservateurs. On combattit surtout son esprit «réactionnaire». Ce fut le catholique de Carné qui, le 25 février 1841, traita d' «anachronisme» l'évocation du passé; rappeler des «souvenirs irritants», c'était à ses yeux une maladresse. Il ne goûtait pas davantage la politique étrangère préconisée par le Rapporteur, et qui «donnerait au gouvernement une situation un peu ridicule». Là-dessus, il s'accordait avec Billault : celui-ci, incapable de «parler européen», comme on dirait aujourd'hui, flétrissait cette tentative de «substituer à l'amour de la gloire... on ne sait quelle politique cosmopolite qui confond le genre humain tout entier dans un amour d'autant plus faible qu'il est plus étendu». Et s'adressant aux ministres, il soulignait que la pièce d'éloquence de Jouffroy était devenue «un véritable embarras» pour eux, au lieu du succès escompté.

Ces critiques, l'attaque de Thiers, déconcertèrent le cabinet qui jugea bon de jeter du lest. Ce fut pour Jouffroy une mortelle séance que celle où il vit ainsi son rapport désavoué par un membre de la majorité, très peu soutenu par Guizot, démenti par Duchâtel (1), cependant qu'un ancien ami de Guizot, rallié à Thiers, Piscatory, concluait : «La commission s'est trompée.»

En dépit de l'adversité, quand le jour fut venu pour lui de résumer la discussion, le philosophe ne recula pas : «Je n'ai, écrira-t-il à son frère, jamais passé un si mauvais quart d'heure que celui qui a précédé le moment où je suis monté à la tribune (2).» Il maintint le fond de tout ce qu'il avait dit. A côté d'un aveu naïf comme celui-ci : «Nous avons cru faire les affaires de la majorité», il laissa percer, assez pour qu'Odilon Barrot la perçût, toute «l'amertume de son cœur». Quoi ! Sa profession de foi, on s'était refusé à y voir autre chose qu' «une utopie *philosophique !*» Toujours cet adjectif lui était jeté à la face ! «J'ai le malheur de m'occuper de philosophie, ce qui fait qu'on

(1) Sur la question de savoir si on définirait l'attentat.
(2) Estignard, *op. cit.*, p. 318.

applique à tout ce que je dis l'épithète de philosophie.» *Une voix :* «Et ce qui pis est, d'éclectique.»

C'était là plutôt une injure qu'une définition. L'opposition a de ces férocités. Elle interrompit d'un «Allons donc !» ironique l'orateur à bout de souffle qui disait : «Mes forces, épuisées par des émotions auxquelles mon obscurité...». Pauvre philosophe égaré, sentant son corps défaillir, et demandant, nous dirions presque à la pitié de la Chambre, une demi-heure de silence ! Il put ainsi aller jusqu'au terme, et, après avoir invité discrètement le cabinet à dire s'il adhérait ou non au Rapport, il s'écria, dans une péroraison qui n'était sans doute pas improvisée : «J'ai une vie, qui est parfaitement à l'épreuve de la calomnie, un cœur qui ne la craint pas, et de toutes les entreprises la plus impossible est celle de me déshonorer.» — Guizot se leva peu après, mais pour dire qu'il faisait à sa majorité le sacrifice «de ne pas parler, autant qu'il l'aurait voulu, du Rapport de l'honorable M. Jouffroy» : celui-ci «avait pu très légitimement et même utilement exposer sa politique», sans que le ministère crût devoir en faire autant.

La mémoire du Rapport du 18 février 1841, dans ses deux parties, survécut à Jouffroy. Le 19 octobre 1842, le clérical *Univers,* pour qui toute philosophie universitaire était d'origine germanique, rappellera qu' «un philanthrope, adepte des systèmes d'outre-Rhin», était venu «à la tribune nationale proclamer à peu près le principe de l'immolation de la France aux intérêts de l'Europe». Et la même feuille, au début de 1843, expliquera la défection de Dufaure par l'obstination du ministère à ne pas préparer «pour la fin de la législature l'extension des droits politiques», c'est-à-dire à s'enfermer «dans le cercle tracé par Jouffroy».

III. DÉNOUEMENT.

Si l'on en croit Dubois (1), le «lâchage» de Guizot aurait causé à Jouffroy un chagrin et un découragement qui durèrent jusqu'à sa mort, survenue un an après, presque jour pour jour. C'est sans doute exagéré. Les *Débats* ne l'avaient pas abandonné ; il put y lire cette consolation : «M. Jouffroy a eu trop de franchise et trop de courage.» «Son rapport, écrivait Weiss (2), est d'un bon citoyen et d'un homme de talent...., [d']un honnête homme dont tout le tort est d'avoir eu le courage de dire la vérité.» L'écho de ces sentiments devait parvenir au Rapporteur. Il dit même à son frère avoir «reçu plus de cent lettres [de félicitations] de Paris et de tous les coins de la France (3). L'illusion qu'il cherchait à créer chez autrui (4), il se la faisait sans doute un peu à lui-même, se figurant que la majorité, quoique silencieuse, avait été «enchantée», se convaincant en tout cas qu'il avait eu raison, et que «son opinion gagnerait de plus en plus» (5).

Cependant d'autres pensées, d'autres soucis paraissent avoir rempli les mois suivants. En avril, Weiss est à Paris et dîne chez Jouffroy, dont la femme, malade depuis quelque temps, allait un peu mieux (6). Le philosophe communique à son ami des fragments «d'un grand intérêt» : ceux d'une histoire de Mouthe, son canton natal, qu'il écrivait dans ses loisirs (7). Et quand Weiss lui parlera des documents réunis par le défunt Bourgon, qui s'était adonné à l'histoire locale : «J'aurais, lui répondra-t-il, pour mon compte un grand plaisir à [les] parcourir,

(1) *Op. cit.*, p. 127.
(2) * *Journal*, 1er mars 1841.
(3) Estignard, *op. cit.*, p. 318.
(4) Comparer à notre récit de la séance, puisé dans les *Débats*, les couleurs sous lesquelles Jouffroy la présente à son frère: « Une bonne étoile m'a protégé, j'ai réussi... Le ministère était forcé de dire pourquoi il était resté sur la réserve. »
(5) *Ib.*, pp. 317-318.
(6) * L. à Weiss, 16 avril 1841.
(7) * *Journal de Weiss*, 30 avril 1841.

et à en extraire ce qui concerne Mouthe. Il avait mis ceux-là à ma disposition (1).»

Ainsi, dans cette dernière année de sa vie, les yeux du célèbre Franc-Comtois se tournaient vers son berceau. En conseillant à sa femme convalescente les eaux de Luxeuil, au nord de Besançon, les médecins lui donnèrent à lui-même l'occasion de revoir sa province, où il n'avait pas fait grand séjour depuis 1839 (2).

De Luxeuil, en effet (le ménage avait dû partir pour cette ville le 19 ou le 20 juin 1841 (3), pendant la cure d'un mois qu'y fit Mme Jouffroy, le député du Doubs vint à Besançon visiter ses amis. Weiss note dans son *Journal*, le 29 juin, qu'ils dînèrent ensemble chez le professeur Perron, «sans cérémonie et presque tête à tête,» «les coudes sur la table». De là le voyageur alla aux Pontets ; il y arriva, nous dit Mignet, «le premier dimanche de juillet» (le 4) «fête de son village». La nature éternelle riait ; mais lui, il cherchait en vain son passé, dont il retrouvait à peine une trace (4). Le 8 au matin, il est de retour à Besançon. Il y assiste à une séance de l'Académie, où il parle des dispositions favorables de Villemain, ministre de l'Instruction publique, sur certaines questions d'intérêt local. A l'issue de la réunion, on lui offre un banquet : «Les convives, remarque Weiss à qui nous empruntons ces détails (4), étaient au nombre de treize, ce qui ne nous a pas empêchés d'être fort gais». Que dut-il penser quand, moins de huit mois après, Jouffroy mourut (6)?

Le mal qui l'emporta semble l'avoir saisi après son retour à Paris : en août, il resta huit jours au lit avec la fièvre. Sans

(1) L. à Weiss.
(2) Il semble, cette année-là, y être resté assez longtemps. On l'y trouve en août et en octobre. Outre Besançon (et Frasne) et Pontarlier, il aurait vu Mouthe, Salins et Dôle. Il alla le 11 août au saut du Doubs. (* Lettres à Weiss).
(3) * L. à Weiss.
(4) *Op. cit.*, pp. 33-4.
(5) * *Journal*, 8 juillet 1841.
(6) Le 9, celui-ci partait pour Frasne, d'où il devait regagner Luxeuil (*ib.*), et où nous le retrouverons le 20, cette fois avec sa femme. Du moins, il y avait, le 17, donné rendez-vous à Weiss; le préfet devait aussi y être. (* L. à Weiss, 17 juillet 1841).

doute n'était-ce pas la première atteinte. Ses lettres laissent entrevoir la fragilité de sa santé. Dans l'une, qui pourrait être du printemps de 1841, on lit : «Mon état est toujours vacillant ; j'attends l'été ; j'espère en lui ; nous verrons ce qu'il y pourra. Ma poitrine est saine et intacte, mais elle est irritable, et le sang y vient à tout propos». Optimisme de tuberculeux ! En septembre 1841, il venait sans doute de présider le jury du concours d'Agrégation pour les classes de philosophie (son Rapport est daté du 11), et il se préparait, bien que «le travail de son personnel» fût loin d'être fini, à rejoindre Weiss pour trois jours chez l'archevêque de Reims, quand la fièvre, derechef, le coucha : c'était le 17 au soir (1). Il ne devait plus se rétablir.

***

Nous ne sommes pas dénués de tout renseignement sur cette période ultime. Mais ce qu'on nous en dit n'est pas toujours sûr ni concordant. Ainsi Dubois prétend qu'il aurait eu avec son ami, «moins de cinq mois avant la mort» de ce dernier, une conversation intéressante «en revenant de la Chambre». Là Jouffroy lui aurait parlé de ce fameux *Mémoire sur l'Organisation des Sciences philosophiques,* où il avait raconté comment il était devenu incrédule, et dont la publication posthume devait tant faire couler d'encre (2). Il en aurait donné la «clé» à son interlocuteur : ce n'était «que le début d'une série de mémoires projetés pour élucider les questions suprêmes».

Il n'est pas interdit d'évoquer cette «froide et pluvieuse soirée» — pendant intentionnel, semble-t-il, de la nuit à l'École normale — où Dubois et Jouffroy, enveloppés chacun de son large manteau, suivaient la rue Saint-Dominique-Saint-Germain et la rue Taranne, et où, arrivé là, le philosophe ralentissait le pas pour parler de ses projets. Malheureusement les dates font difficulté. D'une part, la Chambre, qui s'était séparée le 25 juin, ne rentra qu'en décembre. De l'autre, comment cette parole

(1) * A Weiss, 18 (17) septembre 1841 (si du moins nous la datons bien).

(2) Voir ci-dessous, *Un scandale posthume,* p. 61.

«entraînante» et cette «vivacité vibrante», dont Dubois aurait été le spectateur dans la circonstance, seraient-elles supposables chez un malade qui, Damiron nous l'apprend, était, dès octobre 1841, «peu capable de travail» (1), chez celui dont Weiss, le 21 octobre, notait que «sa santé donnait les plus vives inquiétudes à ses nombreux amis» (2)?

Si nous voulons approcher notre philosophe, c'est dans la chambre de la rue d'Enfer qu'il faut entrer. Au commencement (3), il avait écrit sur des fragments de lettres ces *Faits et Pensées sur les Signes* que Damiron devait trouver, inachevés, après sa mort, et qu'il publia dans les *Nouveaux mélanges philosophiques*. Le corps se refusant aux relations actives, les idées abstraites, si délaissées, revenaient occuper la retraite.

La consolaient-elles? Quelquefois. Le malade avait ses bons et ses mauvais jours. Tantôt il entrevoyait, au terme de la pente où il glissait, ce «rivage glacé» qu'il avait évoqué en 1840, tantôt il se reprenait à la vie.

C'est qu'on ne rompt pas si facilement les fils. Le monde s'entend à troubler encore ceux qui s'en détachent. Voici, par exemple, Leroux qui ouvre le premier numéro de sa *Revue indépendante* (1er novembre) en reproduisant le fameux article donné jadis par Jouffroy au *Globe* du 24 mai 1825 : *Comment les dogmes finissent,* ce «*Chant du départ* de la philosophie» (4). Pages de la trentième année, flamme haute de superbe et d'espoir, qu'inspirâtes-vous alors, s'il vous revit, au philosophe languissant?

---

(1) *Nouveaux mélanges philosophiques,* pp. 363 et 410.

(2) *Journal.* Doudan était donc mal renseigné quand il écrit : « M. Jouffroy a succombé hier à une maladie de poitrine qui n'a pris que depuis deux mois un caractère alarmant. » (Estignard, *op. cit.,* p. 255).

(3) Les lettres en question datent en effet de septembre 1841; la fin des *Faits* est sur un revers de lettre du 9 octobre. (*Nouveaux mélanges philosophiques, ib.*).

(4) Cette heureuse expression est de Jules Gérard, dans *Le Philosophe Théodore Jouffroy d'après sa correspondance avec Charles Weiss,* Mém. Société d'Emulat. Doubs, 1867, p. 291.

On ne sait. D'autres affaires continuaient à préoccuper le député du Doubs, celles mêmes sur lesquelles roule une bonne partie de sa correspondance avec Weiss, et dont il avait entretenu, en juillet dernier, l'Académie de Besançon. Cette ville réclamait le rétablissement de sa Faculté des sciences, supprimée au début de la Restauration. L'affaire, grâce à Jouffroy notamment, avait pris bonne tournure : Villemain était acquis au principe (1). Or, en ce début de décembre, le Conseil académique de Besançon, trouvant sans doute les conditions impossibles à remplir, «refusa... de voter les fonds nécessaires pour les frais de premier établissement». «Fureur» du pauvre Jouffroy, qui se plaint à Perron, au maire, au préfet, qu'on l'ait «mis en avant» (2). — D'autre part,il surveillait toujours la trop lente publication, dont Weiss s'occupait, des manuscrits du Cardinal Granvelle. Que de soucis et d'impatiences cette entreprise ne lui a-t-elle pas causés ! Les éditeurs, à ce qu'il paraît, n'étaient pas à la hauteur de leur tâche. Les copies fautives et même inintelligibles choquaient l'esprit exigeant de l'ancien Normalien, en même temps qu'elles alarmaient le député, désireux de se faire un honneur de cet ouvrage monumental, et craignant d'être «sifflé», d'autant que ces Papiers d'Etat intéressaient toute l'Europe. De son lit, semble-t-il, il signalait encore, le 17 décembre, les bévues restées dans la copie d'une Dépêche du Pape Jules III : c'était pourtant la troisième épreuve (3) !

Au fond tout ce qui le rangeait parmi les vivants était bienvenu auprès de lui. Il faisait encore des projets au profit de sa chère Franche-Comté. Sans doute, dans sa fièvre et ses râles, revoyait-il les jours lumineux de Pise : ces lettres «écrites d'Italie en 1836», il les donnerait à une Revue de sa province : «Elles pourront intéresser par la forme, sinon par le fond.» Et il ne se bornerait pas là : pour peu qu'il «retrouvât sa santé», il enver-

(1) Cf. *Journal* de Weiss, 21 août 1841. Besançon devait recouvrer cette Faculté avant la fin du règne.
(2) *Ib.*, 11 décembre 1841.
(3) * L. à Weiss.

rait pendant l'hiver «des bulletins politiques». La politique ! Contrairement à ce que dit Mignet (1), c'est bien à cause d'elle qu'il supportait mal son état : «Je ne vois personne», se plaignait-il... «Il ne faut pas être malade en politique.. On ne tient compte que des gens sur pied (2)».

Dans les mauvais moments, quand les crachements de sang augmentaient, Jouffroy, condamné au silence, se recueillait, par un procédé qui lui était familier, mais qui cette fois allait jusqu'au centre de l'âme. «Se retirer en soi, avait-il consigné dans son *Cahier vert* (3), c'est faire rentrer dans leurs principes les puissances dispersées de notre âme et les dérober au contact du monde.» Alors les agitations de ce monde ne lui semblaient «plus qu'un vain bruit et une folle écume». Saint Damiron venait le voir, et, avec ce prêtre de la philosophie, s'engageaient, dans la mesure où le poitrinaire pouvait causer, des colloques spirituels. Ils méditaient sur la maladie. Pascal moderne, Jouffroy estimait que le meilleur usage en est d'y voir une grâce de Dieu, une «retraite spirituelle» qu'il nous ménage pour «nous retrouver et rendre à nos yeux la véritable vue des choses» (4). C'était aussi l'avis de Damiron, pour qui cette épreuve eut, dans le cas de Jouffroy, «tout le caractère d'une de ces voies de la Providence que Dieu suit pour susciter dans les meilleures créatures des vertus d'un ordre à part, les vertus de la bonne mort» (5).

Ce même mois de décembre, où le pressentiment de sa fin semble s'être précisé chez lui, le malade manda des Pontets son frère pour des arrangements d'affaires, et devant sa femme, qu'il voulait préparer à sa mort : «Dieu, lui dit-il, ne serait pas injuste en me retirant si tôt de ce monde.» Et il lui attribua avec reconnaissance son bonheur et ses succès : «Il m'a mené hors de mon village où aucune route n'était tracée, pour me conduire à

(1) *Op. cit.*, p. 33: « Il se détacha en 1841 de la vie publique. »
(2) * L. à Perron, timbrée à Besançon, 10 (décembre ?) 1841.
(3) P. 25.
(4) Ecrit du 20 décembre 1841, cité par Mignet, *op. cit.*, p. 34.
(5) *Nouveaux mélanges philosophiques*, p. XXXVI.

Paris où tout m'a réussi (1)». Ce merci optimiste ne fait-il pas un peu songer à la fin des *Souvenirs d'Enfance?*

L'année nouvelle s'ouvre, et nous voyons auprès de Jouffroy, en dehors des familiers, trois visiteurs : un ecclésiastique, le duc de Broglie, et Guizot.

Le premier se présenta, semble-t-il, au début de février (2) : c'était Martin de Noirlieu, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, auteur d'un *Consolateur des affligés et des malades* (3), dont il venait essayer l'efficace. Leur conversation est naturellement très difficile à restituer. Jouffroy aurait dit : «Monsieur le curé, vous avez une belle mission à remplir ! Celle des professeurs de philosophie est bien vaine ! En approfondissant nos théories, nous les voyons s'évanouir comme la fumée.» Et encore : «Hélas ! tous ces systèmes [philosophiques] ne mènent à rien. Vaut mieux mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne.»

De ces deux textes, le premier a paru dans l'*Ami de la Religion*, peu après la mort de Jouffroy (4) ; le second ne se lit que dans un livre très postérieur de Martin de Noirlieu (5). On comprend que cet ecclésiastique, auquel l'orthodoxie reprocha l'enterrement religieux de Jouffroy, mort sans sacrement, ait pensé à se justifier, en mettant dans la bouche du malade, sinon un acte de foi, qui eût tout mis en règle, du moins un hommage à l'acte de foi. On comprend moins que, si l'*Ami* a connu ces paroles, il ne les ait pas insérées, lui qui se servait du premier texte, beaucoup moins positif, pour assurer que Jouffroy «reconnaissait ses erreurs lorsqu'il a entrevu la mort». Mais si l'*Ami* n'a pas connu ces paroles, il est permis, n'en déplaise à Ad. Lair et à V. Giraud (6), pour ne pas dire qu'il est prescrit, d'en «révoquer en doute la parfaite exactitude».

---

(1) Mignet, pp. 34-35.

(2) Un mois avant la mort de Jouffroy, d'après l'*Ami de la Religion;* quinze jours, d'après la version suivie par Ollé-Laprune, dans son *Théodore Jouffroy*, Perrin, 1899, in-12.

(3) Cf. L'*Université catholique* d'octobre 1836, p. 320.

(4) T. CXII, p. 549.

(5) *Exposition et Défense des principaux dogmes du Christianisme*, 2e édit., 1857; cité par Ollé-Laprune, *op. cit.*, p. 192.

(6) *La Jeunesse et la Mort de Th. Jouffroy, Correspondant*, 1898, t. 190, p. 245; *Portraits d'âmes*, p. 89.

Quoi qu'il en soit, le prêtre n'ayant pas revu le philosophe, les feuilles religieuses durent s'en tenir à des appréciations plus ou moins vagues sur l'état spirituel du moribond : «Hélas ! demandait l'*Ami*, M. Jouffroy est-il mort en chretien?....De cette mort nous ne savons autre chose, sinon que les amis de M. Jouffroy ont osé lui adresser, sur la tombe, un *dernier* adieu (1) !» Avec plus de mansuétude, Cavour écrivait dans le *Correspondant* : «Qu'il nous serait doux de penser que cette intelligence a pu, sous la main de la mort, former encore une de ces humbles prières qui auraient suffi pour lui ouvrir la porte du ciel ! Mais c'est encore là un secret impénétrable (2).»

A ces questions, les amis de Jouffroy avaient une réponse toute prête, peut-être, il est vrai, trop intéressée pour être parfaitement véridique. Pourquoi, en effet, Damiron mettait-il tant d'insistance à certifier que Jouffroy était revenu à la religion, «vieille mère de son âme» (3)? Pourquoi le *Constitutionnel* (4) tenait-il à assurer que «les doutes de M. Jouffroy s'étaient dissipés dans les dernières années de sa vie» ? Pourquoi Dubois déplaçait-il l'anecdote qu'on a contée, et déposait-il si fortement que son ami s'était endormi «dans le pieux et attendri souvenir de son berceau et de son enfance chrétienne» (5)? Sinon pour disculper la philosophie et l'Université d'avoir fait de Jouffroy, comme on le disait alors, une âme *écroulée*?

Compte tenu de ce mobile, on peut se fier à ce témoignage. Oui, le philosophe croyait «toutes les grandes affirmations du catholicisme» : seulement, il ne les croyait pas pour les mêmes motifs qu'un fidèle et de la même façon. Cet «esprit parfaitement libre et même hardi» (6) n'y aurait pas adhéré, si sa philosophie ne les avait pas plus ou moins (pensait-il) démontrées et éclair-

(1) Allusion à la fin du discours de Cousin: « Adieu pour la dernière fois ». (*Fragments littéraires*, p. 92.)
(2) *Correspondant* de janvier 1843, p. 72.
(3) *Nouveaux mélanges philosophiques*, p. LIV.
(4) Numéro du 12 décembre 1842.
(5) *Op. cit.*, pp. 131-132.
(6) Jugement de Guizot, cité par Estignard, *op. cit.*, p. 239.

cies. Il «les dégageait de tous leurs entours dogmatiques et historiques» ; «le mystère et le miracle l'arrêtaient... à la porte du sanctuaire» ; ; bref, «sa sympathie et son respect» étaient peut-être «le tendre... souvenir de sa soumission première», mais n'étaient pas cette soumission.

Sa fin fut discrète et courageuse. Malgré sa faiblesse, il ne cessa pas de se lever jusqu'à la veille de sa mort. Il pensait aussi bien que jamais, mais ne pouvait plus ni écrire ni dicter ; il sentait que «parler le ferait mourir» (1). C'est dans cet état, quinze jours avant le dernier, que Broglie le vit, «déjà bien affaibli, mais non point d'intelligence. Il pensait tristement tandis qu'il voyait s'écouler ses derniers jours. Il voyait avec une fermeté simple et mélancolique qu'il n'y avait plus de remède à son mal» (2). Cependant Guizot étant venu quelques jours après, soit que Jouffroy s'abandonnât moins et voulût lui faire illusion, soit qu'il fût leurré par un de ces mieux trompeurs qui précèdent la chute dernière, soit qu'en présence de ce lutteur il oubliât son mal, soit enfin que ce lutteur n'eût pas de bons yeux, il ne laissa pas à son visiteur l'impression qu'il sentait toute la gravité de son état. Guizot mentionne dans ses *Mémoires* une conversation qu'il aurait eue avec l'ancien Rapporteur à la fin de 1841 (3). Qu'ils se soient en effet vus plusieurs fois, ou qu'il s'agisse de cet entretien de 1842, il est constant qu'avec Guizot Jouffroy causait politique. A en croire les *Mémoires* il serait revenu sur son action passée, et il aurait fait amende honorable, comme un *nostra culpa* désavouant ses discours martiaux : «Nous nous sommes trompés... Nous avons fait trop de bruit, c'est triste » A huit jours du trépas, il parla des élections. Le gouvernement songeait déjà, en effet, à se débarrasser, par une dissolution, de la Chambre issue de la coalition. Le député de Pontarlier s'entretint donc avec son patron de ses propres chances et «de la

(1) Mignet, *op. cit.*, p. 35.
(2) D'après Doudan, cité par Estignard, *op. cit.*, p. 256.
(3) Guizot, *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*, t. VII, Paris, Lévy, 1865, pp. 8-9.

question de savoir s'il valait mieux pour lui être nommé pair que de rester député». Velléités de retour aux lettres, n'auriez-vous jamais été, chez ce froid passionné des affaires publiques, qu'un signe de dépit amoureux?

Il dut pourtant renoncer. Se sentant plus mal, il fit fermer les volets de sa chambre, et ne communiqua plus guère qu'avec les siens (1). Fut-ce alors, ou auparavant, qu'il dit à Damiron : «Mon ami, soyez sûr que je suis mal, très mal, cela tient à différentes causes (2)?» A son médecin, le 28 février, il aurait déclaré : «C'est mon dernier jour (3).» La nuit fut moins agitée qu'à l'ordinaire. A cinq heures du matin, le 1er mars 1842 (4), il se réveilla en toussant. Il dit à sa femme, accourue près de lui avec une potion calmante : «Ne trouvez-vous pas que ma figure se décompose? — Non, lui répondit-elle. — Je sens cependant que je me décompose, et je vois tout rouge.» Suprême et funèbre notation du psychologue! (5) Son regard voilé distinguait pourtant encore Mme Jouffroy et ses enfants. Peu après,il s'éteignit, la main dans la main de sa femme (6), à l'âge de quarante-six ans. «Tout s'était dénoué tout à coup.» (Doudan) (7).

(1) J. Tissot, *op. cit.*, p. 16.
(2) Cité dans la *Revue Indépendante*, t. V, p. 266.
(3) Mignet, *op. cit.*, p. 35.
(4) Ainsi le jour où Weiss apprit cette mort doit être le 3 mars, et non le 3 février, comme l'a imprimé par inadvertance A. Philippe dans son éloquente communication *Sur quelques Pages inédites de Jouffroy* (Académie de Besançon, 1925-1926, p. 13.)
(5) Même trait chez Cuvier, qui, Vigny l'a noté, mourut « en s'analysant lui-même et disant: La tête s'engage. »
(6) Mignet, *ib.;* Dubois, *op. cit.*, pp. 148-149, et p. XLIX (lettre du 24 décembre 1842); Ollé-Laprune, *op. cit.*, p. 192.
(7) Cité par Estignard, *loc. cit.*

UN SCANDALE POSTHUME

(1842-1844)

UN SCANDALE POSTHUME (1842-1844)

> „C'était l'année de la mort de M. Jouffroy. Les belles pages de ce désespéré de la philosophie nous enivraient... Nous nous passionnions pour les débats que souleva la publication de ses œuvres posthumes . . ."
>
> (Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse. Le Séminaire d'Issy).*

Jouffroy avait assez de renommée pour que sa mort fît grand bruit. «Il appartenait à la génération qui règne maintenant», écrira Rémusat deux ans après, «et qui, à peu d'exceptions près, s'est emparée de l'opinion et de l'influence. Cette génération s'est sentie atteinte avec lui. C'est un des auteurs du présent que le présent a perdu». Quelques-uns (entre autres Lerminier) le comparèrent à Pascal; on le montra succombant lui aussi dans la lutte entre le scepticisme et la foi. Une correspondance de l'étranger le qualifia de «Chatterton de la Philosophie». Ad. Garnier lui consacra un article dans la *Revue de l'Instruction Publique*. De sa chaire de la Sorbonne, Damiron officia, le 9 mars, pour la mémoire de son ami disparu : ce ministre de la Philosophie fit une Méditation, dont «le texte et la matière» furent «quelques circonstances de la vie de M. Jouffroy». Enfin, le 12 mars, eurent lieu les obsèques : Villemain y parla avant Cousin.

Ce qui précède ne suffirait pas à expliquer le mot de Ste-Beuve : «Les funérailles de l'honnête homme et du sage furent célébrées par des querelles furieuses». Ces querelles furent provoquées et envenimées par tout ce que l'Université comptait alors d'ennemis. Toutefois, en ce qui regarde le clergé, son hostilité aurait pu être contenue par le fait que Jouffroy avait eu un convoi catholique, bien que l'ancien rédacteur du *Globe*, loin d'abjurer ses écrits, n'eût pas même appelé le christianisme à son ai-

de dans ses derniers jours (1). Mais cette considération, non plus que celle des parentés et des amitiés ecclésiastiques du défunt (2), fut sans force sur des esprits montés, et qui jugeaient utile à la cause de «la liberté de l'enseignement» — Damiron le notera avec raison — de fulminer sur la tombe à peine fermée du Conseiller royal. Leroux pourra leur dire, dans sa *Revue Indépendante :* «Vous enterrez, prêtres, et vous ne pardonnez pas.»

I. PREMIÈRES ESCARMOUCHES.

Ce fut l'évêque de Chartres qui se chargea de commencer la campagne. La *Préface* que Jouffroy avait mise à sa Traduction des *Esquisses de Philosophie Morale* de D. Stewart en fournit le sujet. S'il faut en croire le prélat, celui-ci l'avait lue, cinq ans auparavant, et il en avait alors «chargé les marges de notes». Sans doute la mort de Jouffroy lui donna-t-elle l'idée de reprendre en mains cet ouvrage, dont l'auteur ne pouvait plus se défendre, et qui, «adopté par l'Université» (3), était fort dangereux.

On y lisait notamment un passage sur l'âme, que le censeur trouva bon, dans une lettre du 17 mars 1842, de mettre en relief : «M. Jouffroy prononce que la réalité de cette substance spirituelle n'est nullement prouvée. Voici ses termes : n'en perdez rien, je vous prie : «Il est donc évident que si l'on peut parvenir à résoudre cette question, la science des faits de conscience est la route : mais il ne l'est pas moins que, dans l'état actuel de cette science, cette question est prématurée». Cependant il permet de désigner les faits dont cette science s'occupe par leur caractère le plus populaire, qui est d'être attribués à l'âme». Et

(1) Le récit de Damiron, invoqué par Leroux, ne permet pas d'en douter; cf. *supra,* p. 45.

(2) Jouffroy était parent d'un prêtre insermenté et de l'évêque de Nîmes. (Cf. *infra* p. 63 et aussi *supra* p. 38).

(3) C'est ce caractère officiel que l'*Univers* donna sans barguigner comme raison de ses attaques, après que les *Débats* eurent demandé : « Pourquoi de tous les écrits de M. Jouffroy choisir celui-là ? »

comme le contexte y prêtait un peu, l'évêque ironisait sur l'indifférence de ce singulier penseur, qu'il montrait conseillant de «laisser dormir» ce problème : «Il intéresse, il est vrai, notre immortalité ; mais enfin la science n'est pas en mesure, même pour l'aborder». A quoi l'on joignait une autre citation, également empruntée à la *Préface :* «L'opinion qui attribue les faits de conscience à un principe distinct de tout organe corporel peut jusqu'à présent être considérée comme une hypothèse».

On se figure aisément quel retentissement cette assertion : la question de l'immatérialité de l'âme est prématurée, eut parmi les catholiques. Carle la rapellera encore dans l'*Univers* du 2 septembre 1843, et M. Affre, archevêque de Paris, dans une lettre au Ministre des Cultes en date du 8 mai de la même année. L'on devine aussi quels commentaires l'accueillirent. Rares furent les prêtres qui, comme Sibour, dans une lettre privée à Cousin (1), portèrent sur les passages de Jouffroy un jugement modéré. Encore celui-là, en admettant que le philosophe eût considéré «la spiritualité de l'âme comme un *desideratum* de la science», regrettait-il qu'il n'eût pas «reconnu d'ailleurs, par quelque argument que ce soit, cette vérité», qu'il ne l'eût pas, «chrétien,... admise dans son symbole religieux». Et les voix isolées étaient couvertes par la clameur générale. Surtout après la révélation des *Mélanges* posthumes, qui colorait le texte incriminé, on se servit de celui-ci pour dénoncer les défaillances de la philosophie universitaire. «D'après l'aveu de feu Jouffroy», écrivait Carle, elle était «peu lumineuse sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme». Un autre attribuait à l'élève de Cousin cet aveu, que l'éclectisme n'était «pas même capable de prouver l'existence des âmes». On alla jusqu'à faire de cet écrit un épisode capital de la «lutte de l'auteur pour rompre avec le dogme catholique», et à y voir «le principe de la nouvelle doctrine».

(1) Dans cette lettre du 13 octobre 1843, il assimilait à l'opinion de Cousin sur l'immortalité de l'âme celle de Jouffroy sur sa spiritualité.

Bien plus, on accepta les conséquences que l'évêque de Chartres avait dès le principe imputées à la théorie de Jouffroy : «Voilà, s'était-il écrié, la croyance que nous ne sommes que matière solennellement autorisée par un professeur de l'Université. Qu'ils viennent à présent, les Saint-Simoniens, les Fouriéristes, les communistes !» Et peu après, il insistait à nouveau sur les rapports de cette façon de voir «avec le matérialisme, qui fait de la vertu une conduite de dupe». Equivoque de mots qui se retrouvait encore ailleurs, où l'auteur de la *Préface* était présenté comme s'étant «efforcé de prouver qu'un philosophe doit garder la neutralité entre le matérialisme et le spiritualisme».

Naturellement ces critiques ne passèrent pas sans être relevées. Une polémique s'institua à ce propos entre les feuilles catholiques et les *Débats,* tantôt portant sur le sens du passage, tantôt sur sa nocivité pratique. «M. Jouffroy a seulement voulu dire, prétendaient ses apologistes, que la croyance en question manque de certitude mathématique» ; à quoi l'évêque opposait le contexte, où le refus de certifier l'existence des âmes était fondé sur ce qu'on n'avait «pas encore recueilli assez d'observations sur les faits internes (seule source où l'on pût puiser)». M. Jouffroy, disaient aussi les *Débats,* «a usé sa vie à chercher des raisons qui réduisissent au silence athées et matérialistes». En ce cas, rétorquait l'*Ami de la Religion,* «il n'a pas été heureux, puisqu'il a fourni des armes aux ennemis qu'il voulait vaincre».

De telles et de semblables discussions étaient sans doute présentes à l'esprit de Damiron, quand il fit allusion au «profond sentiment de sympathie pour la mémoire et les services» de Jouffroy, qui se déclara dès qu'il «fut connu de quelle manière il était traité». Effectivement, le défunt était devenu le drapeau d'une mêlée. L'Académie de Besançon ayant voulu, le 5 mai 1842, lui ériger une statue, les catholiques s'y opposèrent avec violence. Même projet à Pontarlier avant la fin de l'année, et même résistance.

A ces conflits venait s'ajouter l'apparition des œuvres posthumes. Damiron édita, dans l'été de 1842, les *Nouveaux Mélanges philosophiques* et le tome II du *Cours de droit naturel* (1) ; l'année suivante, ce fut le tour du *Cours d'esthétique* (2). Rémusat pourra écrire, en 1844, que «loin de s'être effacée, la mémoire de Jouffroy avait grandi depuis sa mort». Mais ç'avait été dans une atmosphère orageuse.

Nul autant que Damiron n'était effarouché et affligé par tant de bruit. Il s'efforça, dans sa *Préface* aux *Nouveaux Mélanges*, d'y mettre un terme. Par une tactique alors commune et qu'à tort on estimait habile, il pensa dissocier le clergé, et disculper l'accusé. Il feignit de croire que les reproches de matérialisme et d'immoralité dont Jouffroy avait été l'objet avaient dû étonner beaucoup «quelques prélats éclairés», et il y opposa, pour réfutation décisive, des écrits tels que le Mémoire *De la Légimité de la distinction de la Psychologie et de la Physiologie* (3), l'étude *Du Spiritualisme et du Matérialisme*, les Discours *sur la destinée humaine* et au Collège Charlemagne. Enfin il réclama pour la tombe de son ami «justice, honneur et paix». Dérision des choses ! Le volume qu'il mettait au jour allait susciter un scandale, et le responsable en être lui-même, lui, l'auteur de ces vœux d'apaisement.

II. L'AFFAIRE DES *NOUVEAUX MÉLANGES*.

Ce qui se passa alors nous reste assez obscur, même après le précieux article de Georges Gazier. Jouffroy avait laissé des papiers inédits. A ses funérailles, Cousin en parla comme s'il

(1) *N. M. P.* (*Préface* datée de juin 1842; livre annoncé dans le *Journal de la Librairie* du 9 juillet; Damiron en fait hommage le 16 à l'Académie des Sciences Morales). Quant au *Cours du Droit Naturel* (Jouffroy entend par *droit naturel* la science des règles de la conduite humaine, en d'autres termes la *morale particulière*), les deux premiers tomes en avaient paru en 1834-1835, édités par Claveau. Le tome III est annoncé dans le *Journal de la Librairie* du 22 octobre 1842; l'éditeur le présente à l'Académie, au nom de Mme Jouffroy, le 19 novembre. La Préface était datée de septembre.

(2) *Préface* d'août 1843; *Journal de la Librairie* du 23 septembre.

(3) Cf. *supra*, pp. 12-13.

n'avait guère tenu à les voir sitôt paraître : «La postérité», dit-il seulement, les connaîtrait. Cependant une entente se fit pour composer un volume, entre la veuve, le libraire Joubert qui en offrait une somme, et Damiron chargé de l'édition. Celui-ci choisit dans les manuscrits un *Mémoire sur l'Organisation des Sciences philosophiques*, qui portait, écrit de la main de l'auteur : *A imprimer* (1). C'est là que se trouvait la célèbre autobiographie, où Jouffroy racontait sa Nuit de Décembre, à l'École Normale. Selon J. Simon, «ce morceau courut de main en main avant l'impression parmi les fidèles», qui en furent «tous charmés et touchés».

L'impression commença. Elle était arrivée à la feuille 9 (au tiers du volume, dira Leroux), quand le libraire voulut éprouver le goût du public par l'intermédiaire de la *Revue des Deux Mondes*. — Celle-ci en tira un extrait, qui vint à la connaissance de Cousin. On l'empêcha de paraître. Bien plus, les feuilles 8 et 9, composées pour le livre, furent réimprimées avec des modifications ; et des suppressions furent faites sur la feuille 10 et le début de la feuille 11.

Voilà l'exposé nu des événements, tels du moins que Leroux, quelques mois après, les révéla. Bien des points sont faits pour intriguer. Eh quoi ! le curieux Cousin n'aurait pas mis le nez dans les manuscrits de son rival disparu? (Leur petite écriture n'a pas dû suffire à le rebuter.) Il n'aurait rien su de leur contenu avant le hasard tardif qui, paraît-il, le mit au courant? Quelle forme, d'ailleurs, ce hasard a-t-il prise? Celle de l' «homme d'esprit» qui, selon Leroux, aurait vu l'Extrait et en aurait parlé, — celle du chapeau que Damiron aurait, dans une séance de l'Académie, posé sur la table devant lui, et où Cousin, assis à son côté, aurait avisé le Bon à tirer du morceau en question? — Autre incertitude. Y eut-il des exemplaires du livre, non mutilés ni censurés? Oui, si l'on en croit les promoteurs

(1) Ce détail, indiqué par Damiron dans la Préface des *Nouveaux Mélanges Philosophiques*, servira plus tard à ses adversaires pour alourdir la responsabilité des mutilateurs.

du scandale. Le *National* l'assurera, «Damiron, Cousin et autres personnages» en avaient entre les mains. Leroux réclamera le dépôt de l'un d'eux chez un notaire. Il s'en trouvait un, paraît-il, à l'École Normale. Il est vraisemblable, en effet, que des premières feuilles ont été conservées et brochées : la *Revue Indépendante* extraira certaines de ses citations de l'édition *avant la censure;* Tissot renverra au *premier tirage* du *Mémoire sur l'Organisation* etc.... Toutefois, aujourd'hui, l'École Normale ne possède que le livre censuré.

La difficulté est encore bien plus grande, de savoir comment les mutilations furent décidées, et quelle part y eut Cousin. Il semble constant qu'il agit sur la veuve de Jouffroy, qui jouissait d'une pension universitaire, en lui déclarant qu'elle en serait privée, si le livre voyait la lumière, du moins non corrigé. Il paraît aussi que l'affaire fut portée au jugement du ministre Villemain (1), et que des membres du Conseil de l'Université, du moins officieusement, s'en occupèrent (2). Selon l'*Univers,* Villemain aurait, au premier abord, ordonné la suppression de la publication, et promis une indemnité au libraire ; selon le *Siècle,* il aurait conseillé de faire quelques changements avant de rien publier. — D'autre part, Cousin et ses partisans, y compris Damiron, affirmèrent toujours que le rôle du chef de l'éclectisme s'était borné à conseiller d'ajourner l'édition. Un entrefilet inspiré certifiera même qu'il n'avait «ni demandé, ni indiqué, ni connu les corrections, additions ou suppressions» (3). Démenti qui semble catégorique,... jusqu'au moment où l'on apprend que Cousin avait écrit à Damiron : «Me voici comme Arnauld sur Pascal» (4), ce qui se comprend mal s'il n'a été appelé à dire son mot que sur le principe de la publication.

---

(1) C'est l'*Univers* qui le raconte. Il montre Cousin, à peine informé de la publication, mandant Damiron, l'amenant chez Villemain, y déclarant ne pouvoir souffrir ce qui se préparait.

(2) Leroux croit savoir qu'ils se seraient réunis à ce sujet à deux reprises.

(3) Damiron protestera, lui aussi, que Cousin avait *complètement ignoré* les modifications.

(4) C'est Leroux qui dénonça l'existence de cette lettre: Damiron la reconnut implicitement.

En définitive, il semble impossible que Cousin n'ait pas parcouru l'écrit en question, et qu'il n'ait pas appuyé par des exemples son avis de ne pas publier. — Ce qui n'exclut pas l'initiative que Damiron aurait prise, peut-être encouragé dans cette voie par Villemain, de publier, mais en modifiant. Il aurait voulu ménager ainsi le mort et le vivant. Car, on va le voir, celui-ci était personnellement intéressé à ce que certains passages du *Mémoire* ne vissent pas le jour.

Qu'on se reporte soit à l'*Univers* du 3 décembre 1842 ou à la *Revue Indépendante,* soit à l'article de M. Gazier, et l'on aura une liste des principales corrections faites pour ménager l'amour-propre de Cousin (1), dont le rôle à l'École Normale sortait un peu amoindri du récit de Jouffroy, et pour mettre à l'abri de la critique l'enseignement qui s'y donnait (2). D'autre part, Damiron palliait le plus possible l'incrédulité du défunt. Les attaques de l'Évêque de Chartres ne lui laissaient pas plus d'illusions qu'à Cousin sur la façon dont les ennemis de l'Université sauraient abuser du moindre prétexte. C'est ainsi qu'il retoucha la fameuse page en deux points, remplaçant par *autorité* le mot *divinité* dans la phrase suivante : «La divinité du christianisme une fois mise en doute à mes yeux», et biffant dans ce passage tout ce que nous mettons entre crochets : «Je sus alors qu'au fond de moi-même il n'y avait plus rien qui fût debout; [que tout ce que j'avais cru sur moi-même, sur Dieu et ma destinée en cette vie et en l'autre, je ne le croyais plus. Je l'avais cru sur la foi du fait que maintenant ma raison ne pouvait plus admettre, et par conséquent, je ne le croyais plus. Puisque je rejetais l'autorité qui me l'avait fait croire, je ne pouvais plus l'admettre, je le rejetais]». C'était, selon Leroux, «frapper juste où était la vie.... Le christianisme est-il divin? Tout est là, en effet.»

---

(1) Par exemple, Damiron avait remplacé par *prudence* le mot *inexpérience* qu'appliquait à Cousin son ancien élève.

(2) Suppression de la phrase où Jouffroy se plaignait d'avoir «eu à professer une science dont il ne savait même pas l'objet », etc.; de celle où il rappelait qu'à l'E. N. « on ne dissimulait pas qu'on fût sceptique » sur de grands problèmes.

Une autre suppression porta sur un long développement relatif aux religions et aux philosophies. Mais celle-ci, Leroux ne put la révéler, vu qu'elle intéressait la feuille 10 qu'il n'avait pas ; nous ne la connaissons que depuis l'article de M. Gazier. Les deux précédentes firent alors assez de bruit.

Par une dernière mesure de précaution, Damiron avait ajouté à sa *Préface* un *post-scriptum*, dont Leroux signalera «l'étrangeté», et qui tendait à mitiger le sens du morceau sur l'incrédulité. L'éditeur voulait y voir «presque une fiction», «une composition du genre du *Discours sur la Méthode*», moins «récit» que «tableau ou drame» (ce qui semble bien l'interprétation juste). Il protestait que «les *Nouveaux Mélanges* n'avaient tout leur sens que dans l'ensemble». Enfin il se portait garant des croyances religieuses de Jouffroy.

*
* *

Pendant plusieurs mois — car, contrairement à ce que dit M. Gazier, le scandale n'éclata pas aussitôt le livre publié chez Joubert — Damiron et consorts purent croire que la mutilation resterait secrète. En réalité, elle s'ébruitait, mais les adversaires patientèrent, ne voulant pas accuser sans avoir des preuves en main : «Il y a longtemps, expliquera l'*Univers* en ouvrant le feu, que nous savions cela : . . . nous avons attendu ; nous tenons deux feuilles d'une édition revue et corrigée par M Damiron». Celui-ci pourra se plaindre plus tard qu'on ait «recherché. . ., presque épié, saisi, communiqué ou accepté avec tant d'empressement les preuves et les indices» de sa prétendue faute ; il pourra déplorer que «la discrétion et la fidélité sur lesquelles il avait le droit de compter n'aient guère été gardées». Que de «fuites», en effet, s'étaient produites, à commencer par le détournement des épreuves, que l'*Univers* du 6 décembre disait plaisamment devoir à un «philosophe obligeant», mû par «le pur intérêt de la philosophie» ! Quels étaient ces «témoignages irrécusables» dont le même journal se targuait? De qui «ces paroles dignes de foi», sur l'autorité desquelles Leroux avait signalé

l'existence entre les mains de Damiron de la lettre de Cousin? Quel était ce membre du Conseil royal, que Leroux encore se déclarait en mesure de nommer, «et qui avait été d'avis de ne rien changer ou de ne rien publier»? etc... — On l'ignore, mais on imagine autour des éclectiques officiels les intrigues conjuguées des catholiques et des radicaux, qui en tout ceci donnent l'impression d'avoir communiqué par on ne sait quel canal secret.

Ils déclanchèrent l'attaque cinq mois environ après la publication des *Nouveaux Mélanges*. Le premier coup vint de l'*Univers* du 3 décembre 1842 (1), mais le plus dur fut asséné dans la *Revue Indépendante* de novembre (2) (qui parut seulement le 5 décembre) (3), et dans celle du 25 décembre (4), par Pierre Leroux que seconda le républicain *National* (nos des 8, 9, 11, 14, 28 décembre). L'*Univers* ne faiblit pas un instant, répondant seul à une première lettre de Damiron (6 décembre), puis reproduisant (en feuilleton les 7, 8, 9; par extraits les 28, 29, 30) les articles de Leroux, et tirant parti, les 13 et 15, de ceux du *National*.

Outre ces protagonistes, l'*Ami de la Religion* des 6, 8, 13, 29 et 31 décembre (5), la royaliste *Quotidienne* des 11, 15, 28, un journal d'une autre nuance, la *Patrie*, les 9, 10, 13, 27, 29, multiplient l'écho du combat. L'*Union catholique*, la *Gazette de France*, le *Journal des Villes et des Campagnes*, en informent leurs lecteurs. Le *Français de l'Ouest*, la *Revue de l'Armorique* en parlent. L'Angleterre catholique l'apprend par *True Tablet*.

---

(1) *Un tour de nos philosophes. Respect que portent à la mémoire de M. Jouffroy MM. Cousin, Damiron et compagnie.*

(2) *De la Mutilation d'un écrit posthume de Th. Jouffroy.*

(3) Cette date résulte d'un article de l'*Univers* du 6 décembre, et de la lettre de Damiron du 9. La *Revue Indépendante*, mensuelle jusque-là, commença le 10 décembre 1842 à paraître tous les quinze jours.

(4) *M. Cousin auteur de la Mutilation*, etc.

(5) Cette feuille cite aussi un article de la *Gazette de l'Instruction Publique* sur le scandale.

Ni les trois lettres du pauvre Damiron : celle du 4 à l'*Univers* (portée par l'auteur aux *Débats* qui l'insérèrent le 5, la veille du jour où elle parut dans l'*Univers*), celles du 9 et du 26 au *National*, — ni la tardive, anonyme et lâche (1) apologie de Cousin dans des feuilles inspirées comme le *Courrier français* (11 décembre), le *Constitutionnel* (12), et même le *Siècle* (13), ni la contr'offensive du restaurateur de Pascal (2), ne rallièrent l'opinion à cette mauvaise cause. Le *Siècle* lui-même, que Leroux désirait convaincre, accueillait, les 18 et 29, les lettres que ce polémiste lui écrivait le 15 et le 27, et finalement restait presque neutre. Ste-Beuve, sans doute, prendra contre l'orgueilleux Leroux la défense de «l'irréprochable et intègre» Damiron, dans une note ajoutée en 1844 à la seconde réédition (3) de son étude de 1833 sur Jouffroy ; mais c'est qu'il était alors candidat à l'Académie, et en bons termes avec Cousin qui l'aidait à y entrer.

La querelle ne finit pas avec l'année 1842 ; mais elle languit faute d'aliment nouveau. Leroux avait recueilli ses articles dans un tirage à part qui était — son sous-titre l'indiquait — une *Suite à la Réfutation de l'Éclectisme*. Il y avait ajouté les *Pièces du Procès*, et il avait mis en tête une lettre à l'Académie des Sciences Morales, pour en inviter les membres à veiller sur les manuscrits de leur ancien confrère (4). On trouve encore, dans le *Correspondant* de ce mois de janvier, une étude du marquis Gustave de Cavour sur les *Mélanges posthumes* de Jouffroy, et dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février suivant, un article de J. Simon : l'un et l'autre font (dans des sens bien divers)

(1) En ce qu'elle sacrifiait Damiron, qui, lui, persistait à couvrir son maître.

(2) Ce n'est pas que nous admettions l'explication de J. Simon. Cousin serait parti en guerre contre les éditeurs infidèles de Pascal, pour faire diversion de l'affaire Jouffroy. Mais les dates s'y opposent.

(3) Voir *Portraits Littéraires*, I. Ce volume figure au *Journal de la Librairie* du 27 avril; Sainte-Beuve venait d'être élu le 14 mars.

(4) Cette lettre était datée du 30 décembre. *La Revue Indépendante* du 10 janvier 1843 mentionne le tirage comme venant d'être fait.

allusion au scandale (1). Damiron lui-même y reviendra, témoignant d'en avoir gardé «un triste et profond souvenir», au début de la *Préface* du *Cours d'esthétique*. Et comme elle sera encore évoquée lors du procès Combalot, le Procureur général, en mars 1844, n'hésitera pas à taxer d'«indiscrétion» l'éditeur des pages incriminées.

Le livre posthume du «philosophe silencieux», comme Rémusat devait appeler Jouffroy, venait donc de merveilleusement servir les passions. L'*Univers* avait eu ce mot sincère, à propos d'une lettre qui «envenimait» la polémique : «Ce n'est pas là ce qui nous fâche». L'animosité contre Cousin avait, une fois de plus, allié les extrêmes : dès qu'il s'agissait de traiter les éclectiques de «charlatans», l'*Univers* s'entendait avec le *National* et la *Revue Indépendante*. L'un anime devant nos yeux le «sanhédrin», le «triumvirat» éclectique ; Leroux imagine Cousin à l'œuvre sur le manuscrit de Jouffroy. Avec une justesse aiguë, il le montre ardent à ne pas vouloir qu'on puisse lire ce qui contredisait l'image des «temps chéris» passés à l'École Normale, qu'il avait donnée dans ses *Fragments philosophiques* (2), ni ce qui risquait de «compromettre l'éclectisme auprès des sacristies». Et son courroux ne se contenant plus : «Descendez, dit-il à Cousin, vous qui siégez à la Chambre des Pairs, car vous êtes accusé». Si l'on ne savait que Leroux lui aussi avait son *credo*, on s'étonnerait qu'il fît chorus avec les ennemis de l'Université au point d'écrire ces phrases, dignes presque de l'Évêque de Chartres : «Je vous regarde, avec votre éclectisme, qui ne vous quitte pas, comme une calamité publique... L'éducation de nos enfants ainsi livrée à M. Cousin nous remplit le cœur de tristesse. Vous infiltrez depuis vingt ans à la jeunesse les plus pernicieuses er-

(1) « Croyez-moi, répliquait à J. Simon la *Revue Indépendante* du 25 février, laissez-là ce procès, il est perdu cent fois, mille fois perdu ! Il l'est même dans votre opinion, qui se révèle par l'embarras, l'empêtrement de vos phrases. »

(2) Il s'agit des pages où Cousin évoque « ce temps de mémoire chérie » qu'étaient les années 1815-1820, remplies de travaux intérieurs à l'Ecole.

reurs». Assurément, l'*Univers* pouvait ajourner, comme il le fit, sa réponse à ce que la diatribe de Leroux contre Cousin renfermait encore d'hostile au catholicisme : le concert du clergé et des *libres-penseurs,* comme on disait dès lors, ne voulait pas être troublé.

Sans doute, Leroux était un champion redoutable. Sa vigueur logique, les intuitions de son âme indignée, ses incorruptibles souvenirs sur la jeunesse de Cousin, ses connaissances de prote, tout avait fait merveille. Et cependant cet esprit était taré. Damiron pouvait le qualifier «un des moins difficiles en matière de preuve et d'interprétation». Sa lucidité était celle des mystiques : elle éclairait jusqu'à brûler. A ses yeux, un blanc de deux ou trois lignes, au milieu d'une page des *Nouveaux Mélanges,* devient un «gigantesque blanc» ; Jouffroy a été plus mutilé par Cousin que Pascal par Port-Royal ; «le mal ne se borne pas à ce qu'il paraît être au premier coup d'œil ; l'œuvre entière de Jouffroy a été obscurcie du même coup», sa biographie notamment est devenue une «énigme». Leroux déprécie le beau discours du Collège Charlemagne, parce qu'il importe à sa thèse que l'éditeur des *Nouveaux Mélanges* ait fait exprès de ne recueillir avec le *Mémoire* que des morceaux insignifiants. Les paroles de Villemain aux funérailles du 13 mars sont expliquées, justifiées pour mieux accuser Cousin, lequel devient un «bourreau». La même haine rend Leroux indulgent pour Damiron (1), avec qui aussi il avait été lié jadis. S'il avait quelque chose à lui reprocher, ç'eût été d'être «trop généreux», en permettant à Cousin de revoir ses propres lettres à la presse. Leroux ne montre pas à l'égard du «pauvre Raton, à la patte déjà brûlée», l'ironie à peine apitoyée du *National,* qui se moque d'une lettre de Damiron, «chef-d'œuvre de style et d'humble résignation». Il ne l'appelle pas, comme l'*Univers,* «Damiron le mutilateur» ; il laisse à ce journal le soin d'opposer aux altérations indubitablement pratiquées sur le manuscrit cette déclaration du *Postscrip-*

(1) « Damiron se repent; mais c'est vous qui avez exigé. »

tum : «Tout émane du maître lui-même ; tout est tel que d'un premier jet il l'a produit et exprimé» — et d'accabler le malheureux éditeur sous ce mensonge.

*
* *

Quel était donc le morceau du *Mémoire* qui soulevait tant de passions? Le voici, avec le préambule moins connu qui précède le récit de la crise : «Né de parents pieux et dans un pays où la foi catholique était... pleine de vie, j'avais été accoutumé de bonne heure à considérer l'avenir de l'homme et le soin de son âme comme la grande affaire de la vie... Pendant longtemps les croyances du christianisme avaient pleinement répondu à tous les besoins et à toutes les inquiétudes que de telles dispositions jettent dans l'âme. Connaissant les desseins de Dieu sur moi, et l'aimant pour la bonté de ces desseins, j' étais heureux.... Mais, dans le temps où j'étais né, il était impossible que ce bonheur fût durable ; et le jour était venu où du sein de ce paisible édifice de la religion qui m'avait recueilli à ma naissance, et à l'ombre duquel ma première jeunesse s'était écoulée, j'avais entendu le vent du doute, qui de toutes parts en battait les murs, et l'ébranlait jusque dans ses fondements. Ma curiosité n'avait pu se dérober à ces objections puissantes, semées comme la poussière dans l'atmosphère que je respirais par le génie de deux siècles de scepticisme. Malgré l'effroi qu'elles me causaient et peut-être à cause de cet effroi, ces objections avaient fortement saisi mon intelligence. En vain mon enfance et ses poétiques impressions, ma jeunesse et ses religieux souvenirs..., toute ma mémoire, toute mon imagination, toute mon âme s'étaient soulevées contre cette invasion d'une incrédulité qui les blessait profondément ; mon cœur n'avait pu défendre ma raison...

«Je n'oublierai jamais la soirée de décembre où le voile qui me dérobait à moi-même ma propre incrédulité fut déchiré. J'entends encore mes pas dans cette chambre étroite et nue, où, longtemps après l'heure du sommeil, j'avais coutume de me

promener ; je vois encore cette lune à demi voilée par les nuages, qui en éclairait par intervalles les froids carreaux. Les heures de la nuit s'écoulaient et je ne m'en apercevais pas ; je suivais avec anxiété ma pensée, qui de couche en couche descendait vers le fond de ma conscience, et dissipant l'une après l'autre toutes les illusions qui m'en avaient jusque-là dérobé la vue, m'en rendait de moment en moment les détours plus visibles.

«En vain je m'attachais à ces croyances dernières comme un naufragé aux débris de son navire ; en vain, épouvanté du vide inconnu dans lequel j'allais flotter, je me rejetais pour la dernière fois avec elles vers mon enfance, ma famille, mon pays, tout ce qui m'était cher et sacré ; l'inflexible courant de ma pensée était plus fort ; parents, famille, souvenirs, croyances, il m'obligeait à tout laisser ; l'examen se poursuivait plus obstiné et plus sévère à mesure qu'il approchait du terme, et il ne s'arrêta que quand il l'eût atteint. Je sus alors qu'au fond de moi-même, il n'y avait plus rien qui fût debout.

«Ce moment fut affreux et quand, vers le matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre, et derrière moi s'en ouvrir une autre sombre et dépeuplée, où désormais j'allais vivre seul, seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire...»

Ces phrases si prenantes et si symboliques parvinrent-elles aux oreilles de Renan? Assez d'échos les répercutèrent (1). On trouve ce récit, en entier ou partiellement, non seulement dans les *Nouveaux Mélanges*, mais, avec les passages restaurés par Leroux, dans la *Revue Indépendante*, dans l'*Ami* des 6 et 8 décembre ; dans la brochure susdite de Montalembert ; dans le

(1) D'autres extraits du *Mémoire* étaient aussi mis en vedette : celui-ci, par exemple, que reproduisait la *Revue Indépendante:* « Quand j'avais (c'est Jouffroy qui parle) quelques heures à rêver la nuit à une fenêtre ou le jour sous les ombrages des Tuileries, des élans intérieurs, des attendrissements subits me rappelaient à mes croyances passées et éteintes, à l'obscurité, au vide de mon âme, et au projet toujours ajourné de le combler. »

compte-rendu du procès Combalot (cet inculpé l'ayant cité au cours des débats), ailleurs encore (1).

L'effet produit fut grand et durable. Cavour ne cacha pas que cette «confession» (2) l'avait «profondément ému». Estignard a reproduit l'appréciation d'un vieil ami de Jouffroy, son compatriote et son parent, Mgr. Cart, évêque de Nîmes. L'évêque de Belley fit allusion, dans une lettre à Martin du 21 mars 1843, au «singulier et long développement» que l'ouvrage posthume de Jouffroy avait donné aux effets de la doctrine universitaire. L'évêque de Chartres rappelait particulièrement la phrase où «le philosophe avait déclaré que les doctrines éclectiques n'avaient rien laissé debout dans son intelligence». Cependant de nombreuses pétitions dirigées contre l'Université utilisaient la partie du Mémoire relative à l'enseignement qui se donnait à l'École Normale, pour dénoncer des «*professeurs sans croyance et sans morale*, comme les avait caractérisés M. Jouffroy».

*
* *

Quant à la personne de ce dernier, c'est elle surtout qui préoccupait Leroux. Ne voulait-il pas, selon le mot très fin de Ste Beuve, faire de Jouffroy «son *précurseur* (3), comme il avait fait de Cousin son *Antéchrist*»? Même il prétendait que le vrai Jouffroy *revivait* en lui. Or, le cadavre était aussi disputé par Cousin. Le chef de l'éclectisme, qui «excellait à réparer sa ligne quand elle était rompue», avait, le 14 novembre 1842, revendiqué Jouffroy comme son *élève chéri* (4). Force était donc à Leroux de montrer la «division radicale» qui séparait les deux philosophes, d'établir que Jouffroy «niait l'éclectisme de toute façon, directement et indirectement».

---

(1) Voir, dans l'*Univers* du 26 novembre 1844, l'usage qu'en fera l'Evêque de Chartres.

(2) Elle rappelait à Résumat « à la fois Saint Augustin et Rousseau. »

(3) Le ton biblique est en effet sensible chez Leroux. « Vous êtes nos annonciateurs », s'était-il écrié, en s'adressant à Jouffroy et autres *tombés* de l'ancien Globe.

(4) Dans son discours pour les funérailles de Gérando. Son expression est exactement « un disciple si cher. »

Ainsi le directeur de la *Revue Indépendante* était amené à dire comment il entendait Jouffroy, à «rétablir et sauver sa vraie pensée». Il condamna le caractère de l'ancien rédacteur du *Globe*, qui «avait connu l'idéal, mais par faiblesse lui avait résisté», en sorte qu'il l' «avait connu sans véritablement le connaître». Quant à son esprit, Leroux porta sur lui quelques jugements lapidaires : «Jouffroy était venu pour attester le point zéro de l'esprit humain entre la foi et le doute», ou encore : «Montaigne est au commencement du sillon du doute, [Pascal au milieu], et lui à la fin».

Dans ces appréciations comme dans sa polémique, Leroux était suivi par le clergé. L'*Ami* reproduit cette dernière formule, moins le passage entre crochets. Il eût également pu souscrire à l'explication que Leroux donnait de l'avortement du «précurseur» : «Oui, ce fut à l'École Normale, ce fut Cousin qui apporta l'incrédulité à Jouffroy et l'en troubla» ou : «Sa révélation frappe de mort en la démasquant la philosophie de Cousin».

De telles idées, en effet, sont tout à fait dans l'ordre des opinions catholiques. Selon la *Quotidienne*, «les doctrines cousiniennes ont désolé la vie et la mort de Jouffroy» ; pour l'*Univers*, le défunt était un «esprit sérieux que la philosophie éclectique avait dévasté», une «triste victime des leçons de Cousin». L'*Université catholique* voit dans son cas une preuve de plus que la philosophie «ne peut compenser la perte de la foi». Bien plus, ce «cri de douleur profonde», c'est celui par lequel elle «reconnaît son impuissance» ; aussi doit-il «rester comme un éternel souvenir», comme le témoignage que «le dernier mot de la philosophie, c'est un découragement insurmontable ; c'est le désespoir, la mort !» En général, ceux qui adoptaient ce point de vue affectaient de respecter la mémoire de l' «infortuné» (1). L'un allait jusqu'à écrire : «C'est de l'amour, un amour plein de douleur que nous inspire cet homme, quand il raconte le mal que vous lui avez fait.»

(1) Ce mot se trouve dans l'*Ami* du 8 décembre 1842; dans Montalembert, *Du Devoir des Catholiques*, etc. (novembre 1843).

D'autres, il est vrai, faisaient vibrer une corde plus sévère. Ils insistaient sur la responsabilité de Jouffroy, déploraient qu'il eût été à la tête de l'Université, en profitaient pour reprendre le thème connu, que «livrer la jeunesse à des maîtres sceptiques, c'est vouloir conduire les jeunes gens vertueux au désespoir et au suicide, et les jeunes gens vicieux au crime et à l'échafaud». A les croire, le sort de l'ex-Conseiller royal éclairait «la statistique effrayante de progression dans tous les crimes et suicides», qui faisait de l'époque en cours une «transition à la barbarie».

De toutes manières, il devenait constant auprès d'un certain public que Jouffroy était mort dans la désolation du scepticisme (1). Quel triomphe pour l'Évêque de Chartres ! Il avait donc eu raison de faire campagne contre la *Préface* des *Esquisses,* puisque la méthode qu'il avait incriminée avait bel et bien placé son auteur «sur la pente d'un pyrrhonisme universel». Gerbet pouvait confondre ce texte avec celui du *Mémoire* pour écrire qu'en dépit de «longues années de méditations philosophiques, l'autre vie n'était encore pour» Jouffroy, d'après ses «aveux posthumes», qu'un «beau problème». De son côté, le fénelonien Cavour soupirait : «Qu'il était malheureux,... cet homme doué d'un si beau talent, peut-être d'un vrai génie, et qui se savait ignorer ce que les simples pâtres de ses montagnes chéries du Jura savent parfaitement, quand ils ont assisté aux instructions de leur curé !». — Cette idée s'accréditera si bien que Sainte-Beuve la prendra dans une certaine mesure à son compte, quand, en 1853, il écrira : «Jouffroy a fini par mourir de ce qui fait vivre les autres.» Tissot fera apparaître «sur la fin de sa vie» «une teinte de scepticisme ontologique ou métaphysique». Renan le traitera de «désespéré de la philosophie». Et plus près de nous, le même philosophe figurera encore (en compagnie, il est vrai, de V. Cousin) parmi *Les victimes du doute,* dans le livre ainsi intitulé de Mgr. Baunard.

---

(1) L'image que l'*Univers* du 14 mai suggère de Jouffroy, « paisible apostat de la foi de ses premières années », est tout à fait exceptionnelle.

III. ACCUSATIONS RETROSPECTIVES.

Aussi bien le scandale des *Nouveaux Mélanges* eut-il encore pour effet de rendre au grand jour d'autres écrits du philosophe ; et ce n'était pas ceux où il avait le moins dédaigneusement jugé le catholicisme.

Tout d'abord le fameux morceau *Comment les dogmes finissent*. Non qu'il ait été jamais enseveli dans le silence. Pour ne pas remonter au delà de 1838, l'abbé Foisset rappelait alors cet article de l'ancien *Globe*, en se disant en mesure non d'imaginer, mais de raconter *Comment les philosophies finissent*. Wilson, en 1839, observait que Jouffroy y avait été infidèle à la méthode écossaise. En se référant aux *Mélanges philosophiques* qui s'ouvrent par la réédition du texte en question, Maret y voyait naturellement du panthéisme : l'auteur n'y-a-il pas soutenu «qu'à l'exception de quelques vérités mathématiques, il n'y a rien de fixe dans les idées et les pensées humaines» ? N'a-t-il pas, «comme M. Cousin, fait disparaître la notion de la vérité et de l'erreur» ? Et Cadolini répandait en Italie cette accusation. Aux funérailles de Jouffroy, Villemain lui aurait adressé ce demi-reproche : «Vous nous avez appris comment les dogmes finissent ; mais pas comment ils renaissent». Moins d'un mois après, l'*Univers* citait, toujours d'après les *Mélanges*, la fin du morceau incriminé : «Ainsi s'accomplit la ruine du parti de l'ancien dogme et l'avènement du nouveau. Quant au vieux dogme lui-même, il est mort depuis longtemps». En même temps cette feuille rappelait la réimpression que Leroux avait faite, quelques mois auparavant, de cet article : le directeur de la *Revue Indépendante*, «voulant inaugurer sa religion nouvelle», avait relancé *Comment les dogmes finissent* ! En 1843, l'évêque de Chartres se signalera par une allusion expresse à l'article des *Mélanges*, en invitant ironiquement les universitaires à «pousser au tombeau un culte vieilli, le christianisme expirant». Il s'autorisera même de certains passages pour dépeindre — lui aussi — l'enseignement qu'on recevait à l'École Normale : les élèves y

apprenaient «que les défenseurs du *vieux dogme* sont les corrupteurs de la vérité» ! Deux ans après, l'*Univers* dénoncera encore dans un morceau qui venait de paraître «une miniature de l'article *Comment les dogmes finissent*».

Comme si cette publicité n'était pas suffisante, Leroux ne se contentait pas d'insister, en décembre 1842, sur le sens de l'article qu'il republiait, et où il voyait la «profession de foi philosophique de l'ancien *Globe*». Il évoquait surtout la leçon intitulée *Du problème de la destinée humaine,* qu'il commentait dans un autre esprit que ne le faisaient Damiron et l'indulgent Cavour. Tandis qu'elle était seulement pour ce dernier «empreinte d'une mélancolie haute et solennelle», le pamphlétaire mettait dans un vigoureux relief toutes les phrases compromettantes, qui pouvaient s'opposer à l'édulcoration de la pensée de Jouffroy. Quoi ! ce penseur n'avait-il pas alors défini en pleine Université (1) les religions en général, [et le christianisme en particulier], «une production spontanée des idées des masses, se faisant jour et s'incarnant, quand elles sont mûres, dans une imagination exaltée, dupe elle-même le plus souvent de la révélation qu'elle annonce» ? N'avait-il pas dit que la mission du christianisme est de rendre l'humanité capable de la philosophie : qu'aussitôt «cette œuvre... terminée dans un esprit, il est nécessaire que le christianisme s'en retire» ; mais qu' «en se retirant il emporte avec lui le germe de toute foi» ? N'avait-il pas fini sur ces mots : «Le christianisme, [dont la mission est terminée], sera la dernière des religions» ?

A vrai dire, Leroux ne respectait pas absolument le texte, ni même la pensée de son auteur. Le texte des *Mélanges* ne présente pas la précision indiquée dans les premiers crochets ; les seconds renferment une assertion trop simpliste. Selon Jouffroy, la mission du christianisme peut être, elle est terminée à l'égard de quelques esprits d'élite qui, l'ayant dépassé, n'ont plus besoin

(1) Il s'agit en effet du *Cours de Morale* professé par Jouffroy à la Sorbonne en 1830-1831.

de lui. Elle ne l'est pas pour l'ensemble de la France, à plus forte raison pas pour l'Europe, à plus forte raison pas pour le monde (1). — Mais qui, dans cette polémique, se souciait du vrai?

Ce n'était certes pas l'*Univers*, trop heureux de trouver dans l'*Album du jeune littérateur* (2), prix donné par l'Université, des pages intitulées *Des religions et des philosophies* et extraites vraisemblablement (3) de l'article en question. Ainsi, clamait ce journal (4), on osait offrir aux enfants, «contradictoirement à toutes les histoires», une représentation de l'homme à l'état sauvage; on osait «rafistoler Jouffroy à l'usage des écoles primaires». L'*Univers* aurait eu un non moindre sujet d'indignation s'il avait su ce que Viguier découvrit au début d'avril 1843 en inspectant à Louis-le-Grand la Conférence du jeune Barni: «Des écrits de M. Jouffroy, qui sont loin d'avoir été recommandés dans l'enseignement philosophique, mais que la réputation et le rang de l'auteur dans l'Université ont trop souvent fait admettre comme textes d'études par des professeurs inconsidérés, sont devenus des matières d'analyse, et remplissent les cahiers des jeunes gens de doctrines gravement répréhensibles. A la fin d'une de ces rédactions intitulée «Conférence. Du problème de la destinée humaine. Analyse de Jouffroy», nous lisons: «Toute doctrine doit passer quand sa mission est finie, et la mission du christianisme, qui est encore loin d'être terminée, est d'achever l'éducation de l'humanité et de la rendre capable de voir la vérité sans

---

(1) On pourrait également chicaner Leroux sur un extrait qu'il empruntait à une autre œuvre de Jouffroy, le *Cours de Droit Naturel* (10e leçon, *Sur le Scepticisme actuel*). Le professeur de la Sorbonne y aurait dit que « le système religieux du passé est indigne des lumières actuelles de l'humanité et doit être rejeté »; il aurait exprimé sa ferme croyance dans l'avènement nécessaire d'une religion nouvelle. C'est exact en gros. Toutefois Jouffroy avait fait un pas depuis 1825, et sans nier qu'un *credo* doive être rendu un jour aux masses qui y aspirent, il insiste maintenant sur ce qu'« il n'y a pas encore l'ombre d'un symptôme de l'apparition des solutions nouvelles. »

(2) Par de Valombreuse, ancien Principal de Collège.

(3) Elles ne sont pas en effet autrement désignées, mais nous pensons qu'elles se trouvent dans les *Mélanges*, p. 472 *et circa*.

(4) Numéros des 31 octobre et 1er novembre 1844.

figures. En se retirant, elle doit emporter avec elle tout principe de foi : la philosophie seule peut lui succéder, et elle sera la dernière des religions». Et l'inspecteur général de conclure : «Nous devons signaler de tels abus comme directement contraires aux intentions du gouvernement, aux promesses et au programme de l'Université». Heureusement et Viguier, et celui qui reçut son rapport, avaient des raisons d'être discrets.

* * *

Tout autre était l'esprit de ceux qui avaient procédé à cette sorte d'exposition rétrospective ; tout autre, notamment, le dessein de Leroux. Ce qu'il avait voulu, c'était soutenir son interprétation du *Mémoire*, en situant cet écrit dans «la ligne suivie par Jouffroy durant toute sa carrière». Oui, ce morceau «mûrement étudié» exprimait à nouveau l'idée, indiquée dans les *Mélanges*, «d'une religion philosophique ou d'une philosophie religieuse destinée à remplacer la religion du passé». Sa seconde partie visait à illustrer par un exemple la douloureuse position de l'esprit humain entre une foi morte et une foi à venir. Bref, la vraie place de ces pages, ç'eût été d'être reliées avec *Comment les dogmes finissent :* manifestation la plus exacte que le philosophe eût donnée de lui-même, parole pour laquelle il était «venu sur la terre», et par laquelle «il devait rester dans l'histoire de la pensée française».

Ce jugement ne manquait pas de clairvoyance. Ce qui le rend encore plus précieux, c'est la mesquinerie des efforts que les bons amis de Jouffroy faisaient, dans le même temps, pour discréditer la voix d'outre-tombe. Il ne leur suffisait pas d'en avoir changé les accents trop sincères. Ils s'évertuaient à l'assourdir. Après tout, la fameuse Nuit appartenait au passé, et Rémusat pouvait, en observant l'époque à laquelle on doit apparemment la rapporter, répliquer aux détracteurs par cette ironie : «Aveux étranges en vérité ! Jouffroy à vingt ans n'avait pas ses croyances arrêtées !» — Sans doute, mais que dire du récit, qui narre cette crise sans la désavouer? N'est-il pas, lui, bien plus

rapproché? C'est à l'éloigner le plus possible que l'éditeur s'employa à deux reprises. Dès la *Préface* des *Nouveaux Mélanges*, il n'avait pas manqué de souligner que le morceau n'était pas des derniers écrits. Composé pour la *Préface* de la Traduction de Reid (1), il remontait dans cette première forme au-delà du voyage de Jouffroy en Italie, vers 1836. Mais ce n'était pas suffisant : le même Damiron, l'année suivante, apprenait aux lecteurs du *Cours d'esthétique*, dans sa *Préface*, que l'autobiographie avait été mise sur le papier dix ans et plus avant le 1^er^ mars 1842 !

Cet intervalle obtenu, on était plus à l'aise pour y trouver de quoi réfuter quiconque persistait à voir dans les pages en question un testament philosophique écrit comme au lit de mort, à y entendre, selon le mot de Dubois, «le dernier râle d'un scepticisme désolé». Le témoignage même de cet ami de Jouffroy devenait plus plausible : n'avait-il pas reçu du philosophe la clef du *Mémoire*? L'auteur lui-même l'avait dit, c'était «le début d'une série d'études....».(2) Si tout n'avait pas été réalisé, il restait pourtant, plus récents que la rédaction présumée du *Mémoire*, plusieurs textes où Damiron se plaisait à voir l'état d'esprit authentique du penseur disparu. Il ne craignait pas, à cet effet, de recommander à l'attention l'insignifiant Rapport sur le Concours pour le prix d'Académie, et bien entendu, le Discours de distribution de prix, que son ton invitait à regarder comme un «testament spirituel».

Que Damiron ait pris ce soin, que Dubois ait ensuite rappelé assez confusément «le spiritualisme si pur» des derniers travaux de l'Académicien, on doit le pardonner à leur affection et à leurs convictions. C'était la Philosophie dont ils souhaitaient d'établir l'innocence ; cette bonne mère n'avait pas pu troubler Jouffroy, elle l'avait apaisé... Mais que dire du *Constitutionnel* et de son

(1) Il n'avait pas gardé cette destination, son auteur ayant jugé qu'il devrait trop s'étendre pour y convenir: Jouffroy lui-même le dit dans l'*Avertissement* de la Traduction dont il s'agit, mais sans donner de date.

(2) Cf. *supra, La fin d'un Penseur*, p. 38.

témoignage : «M. Jouffroy, dans des écrits de beaucoup postérieurs au *Mémoire*, s'était exprimé à l'égard de la religion dans les termes les plus respectueux» ? La feuille qu'Eugène Sue allait alimenter de son *Juif Errant*, garante de Jouffroy ! Quelle hypocrisie !

Que la postérité n'imite pas les officiels du Régime de Juillet Qu'elle ne craigne pas le vrai visage du rédacteur du *Globe* ! Qu'elle tire, par exemple, à l'air libre, au grand jour, cette statue de Théodore Jouffroy que conserve une salle de la Bibliothèque de Besançon. Le pli soucieux qu'a creusé dans la joue le ciseau de Pradier s'accusera moins alors, qu'il ne le fait sous ces voûtes crépusculeuses.

BIBLIOGRAPHIE.

On a classé ci-dessous, afin de ne pas charger à l'excès les notes de la seconde Étude, les documents qui ont servi à l'établir, et dont certains avaient été employés aussi pour la première.

Manuscrits.

Archives Nat. les *F. 17/9197*. Rapport d'Inspection générale (signé Cayx et Viguier) du Collège Louis-le-Grand pour 1842-1843 ; cf. *supra* pp. 68-69. — *F. 19/3969*. Lettres de prélats au Ministre des Cultes ; cf. *supra*, p. 50, et p. 63.

Articles.

La Quotidienne, 20 décembre 1842. *Le National*, 10, 15 décembre 1842. *L'Univers*, 1842 (19, 21, 27 mars) ; 1843 (3, 15 janvier ; 23, 25 février ; 15, 25 mars ; 9 avril ; 21 mai ; 5 juillet ; 25, 31 août) ; 1844 (14 février ; 7, 8 mars ; 31 octobre).

Annales de Philosophie chrétienne, t. XX, p. 324 ; t. XXIII, p. 13. — *L'Ami de la Religion*, t. CXII (pp. 545, 571, 579, 617) ; t. CXIII (p. I) ; 8 décembre 1843. — *Le Correspondant*, janvier 1843, pp. 73-74. — *L'Université catholique*, août 1838 (pp. 120 et 151 et n. I.) ; avril 1844 ; août 1845, p. 91. — *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1844, pp. 418-419, 428. — *Revue Indépendante*, t. I, p. X ; t. V. (pp. 257-320 ; 641-680) ; t. VI (pp. 161, 616). — *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Comptes-rendus*.... t. II, 1842, p. 5 et p. 237.

Gazier (Georges). Un Manuscrit de Th. Jouffroy falsifié et mutilé à l'instigation de V. Cousin, *Revue de l'Histoire littéraire de la France*, 1925, pp. 588-595.

Livres.

Cousin (V.), *Fragments littéraires*, Didier, 1843, in-8, pp. 91-93. *Fragments philosophiques*, t. I, 3e éd., Paris, Ladran-

ge, 1838, in- 8, pp. 369-370 *et seq.* — Damiron, *Quelques mots sur M. Jouffroy,* Paris, Impr. de Guiraudet et Jouaust (s. d.), in- 8. *Edition* de Jouffroy, Nouv. Mél. phil., pp. XI n. 1, XIII, XV-XVII et n., XX, XXII, XLI-XLIII, XLVI ; Cours de Droit Naturel, t. III, L .Hachette, 1842, in- 8, p. VI, et Cours d'Esthétique,*ib.*, 1843, in- 8, pp. III-V et V n. 1. — Jouffroy (Th.), *Cours de Droit Naturel,* t. I, 2e éd.,*ibid.*, 1843, in-8, pp. 289 *et seq., præsert.* 320. *Mélanges philosophiques,* Paris, Paulin, 1833, in-8, pp. 4, 26, 171 *et seq.*, 423 *et seq.*, 488, 490-491. *Nouveaux Mélanges Philosophiques,* Paris, Joubert, 1842, in-8, pp. 113, 115, 120, 127, 129-130. *Préface* dans *Traduction* de Stewart (Dugald), Esquisses de Philosophie Morale, Paris, A. Johanneau, 1826, in-8, pp. VIII, CXXIII, CXXXVI. *Avertissement* dans *Trad.* de Reid (Thomas), Œuvres Complètes, t. I, Paris, Victor Masson, 1836, in-8, p.I. — Montalembert, *Du Devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement,* impr. de Bailly, 1843, in-8, *præs.* pp. 50-51.

Barthélemy-St.-Hilaire (J.), *M. Victor Cousin. Sa vie et sa correspondance,* t. II, Hachette-Alcan, 1895, in-8, p. 385. — Dubois (Paul-François), *Cousin, Jouffroy, Damiron. Souvenirs.....* Perrin, 1902, in-16, pp. XLVIII, 149-150. — Ste Beuve, *Portraits Littéraires,* t. I, n^elle^ éd., 1855, Didier, in-12, pp. 309 n. I, 324 n. I. *Causeries du Lundi,* t. VIII, 3e éd., Garnier, in-12, pp. 296-305. — Simon (J.), *Victor Cousin,* 4e éd., Hachette, 1910, in-12, pp. 163-165. — Tissot (Joseph), *Théodore Jouffroy, sa vie et ses écrits,* Didier, 1875, in-8, pp. 3-4, 5 n. I, 19.

Estignard (Alexandre), *Portraits franc-comtois,* t. III, Champion, 1890, in-8, pp. 288-289, 328-330. — Michaut (Gustave), *Ste Beuve avant les Lundis,* Paris, Fontemoing, 1903, grd. in-8, pp. 683-684.

Table des Matières.

---

pages

Avant - Propos VII

La fin d'un penseur (1838-1842)

I. La Philosophie et l'Université 3

II. La Politique 18

III. Dénouement 36

Un scandale posthume (1842-1844)

I. Premières escarmouches 49

II. L'affaire des *Nouveaux Mélanges* 52

III. Accusations rétrospectives 66

Bibliographie 72

DATE DUE

GTU Library
2400 Ridge Road
Berkeley, CA 94709
For renewals call (510) 649-2500

All items are subject to recall.